



TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE ANNUEL 2022



SEPTEMBRE 2022

AVANT PROPOS

Le tableau de bord budgétaire annuel 2022 est élaboré à partir des données de l'annuaire statistique budgétaire de la même année. Ce document fait une analyse de certains tableaux clés contenus dans l'annuaire statistique. Il fait ressortir les grandes tendances de l'évolution de l'exécution du budget de l'Etat sur une période de dix (10) années tout en mettant l'accent sur les deux (02) dernières.

L'objectif recherché à travers ce document est de permettre d'une part, une meilleure lisibilité des données chiffrées contenues dans l'annuaire et d'autre part, de donner une plus grande visibilité à l'action gouvernementale.

Par ailleurs, la Direction Générale du Budget qui a pour mission principale l'élaboration des lois de finances et le suivi de l'exécution budgétaire, vise, à travers la production de ce document, la facilitation de l'accès des données budgétaires aux utilisateurs et l'amélioration de la transparence dans l'exécution des recettes et des dépenses publiques.

La présente édition analyse les indicateurs usuels relatifs à l'exécution du budget de l'Etat en ressources et en dépenses. Il s'agit notamment du taux de progression annuel moyen des ressources et des dépenses, du taux d'exécution des dépenses, du taux de réalisation des ressources, de la part du budget allouée aux dépenses spécifiques et de certains soldes budgétaires.

Ce document n'a pas la prétention de faire une analyse exhaustive du budget de l'Etat, mais constitue une ébauche pouvant permettre de conduire des analyses plus approfondies en fonction des centres d'intérêts.

Aussi, accueillerons-nous avec grand intérêt toutes critiques, observations et suggestions pouvant contribuer à l'amélioration des prochaines éditions.

Le Directeur Général du Budget

Vieux Abdoul Rachid SOULAMA

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	i
TABLE DES MATIERES	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS	v
RESUME.....	1
A. RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT.....	2
I. PREVISIONS DEFINITIVES DES RECETTES BUDGETAIRES.....	2
I.1 GRANDES NATURES DE RECETTES BUDGETAIRES	2
I.2 PREVISIONS DE RECETTES ORDINAIRES PAR REGIE	7
II. RECOUUREMENTS DE RECETTES BUDGETAIRES	8
II.1 GRANDES NATURES DE RECETTES	8
II.2 RECOUUREMENTS PAR REGIE	13
II.3 RECETTES SPECIFIQUES	15
B. CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT	20
I. PREVISIONS BUDGETAIRES	20
I.1 GRANDES NATURES DE DEPENSES.....	20
I.2 PREVISIONS DE DEPENSES DE TRANSFERTS PAR BENEFICIAIRES.....	25
II. EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES.....	27
II.1 GRANDES NATURES DE DEPENSES.....	27
II.1 EXECUTION DE DEPENSES DE TRANSFERTS PAR BENEFICIAIRES	30
II.2 DEPENSES SPECIFIQUES	31
C. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES SOLDES BUDGETAIRES	40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution des prévisions définitives de recettes budgétaires par nature de 2013 à 2022 (En millions de FCFA).....	3
Tableau 2: Évolution de la structure des recettes ordinaires par nature de 2013 à 2022 (En %).....	5
Tableau 3 : Évolution des recouvrements de recettes budgétaires par nature de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)	9
Tableau 4: Evolution des taux de recouvrement par nature de recettes de 2013 à 2022 (En %).....	9
Tableau 5: Evolution de la structure des recouvrements de recettes ordinaires par nature de 2013 à 2022 (En %)	11
Tableau 6 : Evolution du niveau de recouvrement de quelques impôts leaders par nature de recettes de 2013 à 2022 (En millions de FCFA).....	18
Tableau 7 : Evolution des prévisions budgétaires par nature de dépenses de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)	21
Tableau 8 : Evolution des prévisions selon la classification par bénéficiaire de transferts (transferts courants et en capital) de 2013 à 2022 (En millions de FCFA).....	26
Tableau 9 : Evolution de l'exécution budgétaire par nature de dépenses de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)	27
Tableau 10 : Evolution du taux d'exécution budgétaire par nature de dépenses de 2013 à 2022 (En %).....	28
Tableau 11 : Evolution de l'exécution budgétaire par bénéficiaire de transferts de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)	31
Tableau 12 : Evolution du taux d'exécution budgétaire par bénéficiaire de transferts de 2013 à 2022 (En %)	31
Tableau 13 : Évolution de l'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)	32
Tableau 14 : Evolution de la part des secteurs prioritaires dans le budget de l'Etat de 2013 à 2022 (En%).....	33
Tableau 15 : Evolution des parts budgétaires allouées au secteur de la sécurité et de la défense de 2013 à 2022 (En %).....	36
Tableau 16 : Evolution des prévisions et de l'exécution de dépenses allouées à la gratuité des soins de 2017 à 2022 par programme et par activité (En millions de FCFA)	37
Tableau 17 : Evolution des prévisions et de l'exécution de dépenses liées aux exonérations de marchés, aux remboursements de crédits TVA et aux subventions aux hydrocarbures de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)	38
Tableau 18 : Evolution des ressources transférées aux collectivités territoriales de 2013 à 2022 (En millions de FCFA et en %)	39

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des prévisions définitives des recettes par grande nature 2013 à 2022 (En millions de FCFA)	3
Graphique 2 : Evolution de la structure des prévisions définitives des recettes par grande nature de 2013 à 2022 (En %).....	3
Graphique 3: Evolution des prévisions de recettes ordinaires par nature de 2013 à 2022 (En millions de FCFA).....	4
Graphique 4: Evolution des prévisions de recettes extraordinaires par nature de 2013 à 2022 (En millions de FCFA).....	6
Graphique 5: Evolution de la structure des prévisions de recettes extraordinaires par nature de 2013 à 2022 (En %)	6
Graphique 6: Evolution de la structure des prévisions des dons par nature de 2017 à 2022 (En %).....	6
Graphique 7 : Évolution de la part de chaque régie de recettes dans les prévisions de recettes ordinaires de 2013 à 2022 (En %).....	7
Graphique 8 : Evolution des recouvrements de recettes budgétaires par grande nature de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)	9
Graphique 9 : Evolution de la structure des recouvrements de recettes totales de 2013 à 2022 (En %).....	10
Graphique 10 : Evolution des recouvrements de recettes ordinaires par nature de 2013 à 2022 (En millions de FCFA).....	11
Graphique 11 : Evolution des recouvrements de ressources extérieures (dons et emprunts) de 2013 à 2022 par nature (En millions de FCFA).....	12

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Graphique 12 : Evolution de la structure des ressources extraordinaires de 2013 à 2022 (En millions de FCFA).....	12
Graphique 13 : Evolution de la structure des recouvrements des dons de 2013 à 2022 (En millions de FCFA).....	13
Graphique 14 : Evolution de la part contributive des régies de recettes dans les recouvrements de recettes ordinaires de 2013 à 2022 (En %)	15
Graphique 15 : Evolution des recouvrements de recettes minières par régie de 2013 à 2022 (En millions de FCFA).....	19
Graphique 16 : Part contributive des régies de recettes dans les recouvrements de recettes minières de 2013 à 2022 (En %)	19
Graphique 17 : Evolution des prévisions budgétaires par grande nature de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)	21
Graphique 18 : Evolution de la structure des prévisions définitives des dépenses du budget de l'Etat par grande nature de 2013 à 2022 (En %)	21
Graphique 19 : Evolution des composantes des prévisions de dépenses ordinaires de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)	23
Graphique 20 : Evolution de la structure des prévisions de dépenses ordinaires de 2013 à 2022 (En %).....	23
Graphique 21 : Evolution des composantes des prévisions de dépenses en capital de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)	24
Graphique 22 : Evolution de la structure des prévisions de dépenses en capital de 2013 à 2022 (En %).....	24
Graphique 23 : Evolution de la structure des prévisions des investissements exécutés par l'Etat de 2013 à 2022 (En %)	25
Graphique 24 : Evolution de la structure des dépenses par bénéficiaire de transferts de 2013 à 2022 (En %)	26
Graphique 25 : Evolution de l'exécution budgétaire de 2013 à 2022 par grande nature (En millions de FCFA)	28
Graphique 26 : Evolution du taux d'exécution des dépenses totales par grande nature de 2013 à 2022 (En %).....	28
Graphique 27 : Evolution du niveau d'exécution des composantes des dépenses ordinaires de 2013 à 2022 (En millions de FCFA).....	29
Graphique 28 : Evolution du niveau d'exécution des composantes des dépenses en capital de 2013 à 2022 (En millions de FCFA).....	30
Graphique 29 : Evolution de l'exécution budgétaire des dépenses sociales de réduction de la pauvreté de 2013 à 2022 (En millions de FCFA).....	33
Graphique 30 : Evolution de la part du budget allouée au secteur de la sécurité et de la défense de 2013 à 2022 (En %).....	36
Graphique 31 : Evolution des soldes budgétaires de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)	40

SIGLES ET ABREVIATIONS

AUR	Approche Unité de Recouvrement
CID	Circuit Informatisé de la Dépense
CIE	Comptabilité Intégrée de l'Etat
CIFE	Circuit Intégré des Financements Extérieurs
DDP	Direction de la Dette Publique
DEB	Direction de l'Exécution Budgétaire
DGB	Direction Générale du Budget
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGD	Direction Générale des Douanes
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGI	Direction Générale des Impôts
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DISB	Direction de l'Informatisation et des Statistiques du Budget
DIREB	Direction des Reformes Budgétaires
DOC	Direction de l'Ordonnancement et de la Comptabilité
DPB	Direction de la Programmation Budgétaire
DRB	Direction Régionale du Budget
DS	Direction de la Solde
IP	Indicateur de Performance
ITB	Inspection Technique du Budget
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PPP	Partenariat Public Privé
PSCE/JF	Programme Spécial de Création d'Emplois pour les Jeunes et les Femmes
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SIGASPE	Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat
SINTAX	Système Informatisé de Taxation
SYDONIA	Système Douanier Informatisé
SYGADE	Système de Gestion et d'Analyse de la Dette
SYLVIE	Système de Liaison Virtuelle des Importations et des Exportations
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

RESUME

Le tableau de bord budgétaire annuel présente de manière concise et explicative les données chiffrées de l'annuaire statistique budgétaire. Ce document actuel examine l'évolution du budget de l'État (à l'exclusion du budget des collectivités territoriales) sur la période de 2013 à 2022, en mettant particulièrement l'accent sur les deux dernières années budgétaires.

Au cours de la période 2013 à 2022, les prévisions définitives des ressources du budget de l'État ont enregistré une hausse globale de 23,37 %, passant de 1 904,09 milliards de FCFA à 2 349,11 milliards de FCFA. La moyenne annuelle des prévisions de recettes du budget de l'État s'est établie à 1 968,90 milliards de FCFA, affichant un taux de croissance annuel moyen de 2,36 % sur cette période.

Les réalisations des recettes budgétaires ont présenté un taux de recouvrement oscillant entre 71,13% (en 2014) et 101,59 % (en 2022), avec une moyenne de 86,65 % sur l'ensemble de la période.

Quant aux dépenses, les prévisions définitives ont connu une augmentation de 60,29 %, passant de 1 904,09 milliards de FCFA en 2013 à 3 052,01 milliards de FCFA en 2022. La moyenne annuelle des prévisions budgétaires sur cette période s'est établie à 2 256,10 milliards de FCFA, avec un taux de croissance annuel moyen de 5,38 %.

Les dépenses effectivement exécutées ont évolué de 1 668,91 milliards de FCFA en 2013 à 2 934,37 milliards de FCFA en 2022, affichant ainsi un taux de croissance annuel moyen de 6,47 %. Le taux d'exécution des dépenses a varié entre 83,93 % (en 2014) et 96,15 % (en 2022), avec une moyenne de 90,16 % sur la période.

En ce qui concerne l'épargne budgétaire, elle est restée généralement positive sur l'ensemble de la période, à l'exception des années 2015, 2016 et 2020. En ce qui concerne le solde budgétaire global, il a maintenu sa tendance déficitaire au cours de la période sous examen, atteignant son niveau le plus élevé en 2022, avec un déficit de 547,93 milliards de FCFA.

L'analyse détaillée des données est structurée autour de trois parties. La première se propose d'analyser l'évolution des prévisions et des recouvrements des recettes du budget de l'Etat tandis que la deuxième partie se focalise sur l'analyse des prévisions et l'exécution des dépenses. Pour ce qui concerne la dernière partie, elle aborde l'évolution de quelques soldes budgétaires.

A. RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT

L'analyse porte sur les prévisions et les recouvrements des ressources du budget de l'Etat par nature et par régie de recettes de 2013 à 2022. Une attention particulière est portée sur les deux dernières années (2021 et 2022).

I. PREVISIONS DEFINITIVES DES RECETTES BUDGETAIRES

I.1 GRANDES NATURES DE RECETTES BUDGETAIRES

Sur la période 2013-2022, les prévisions de ressources du budget de l'État affichent une tendance à la hausse avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,36%. En effet, sur ladite période, ces prévisions sont passées de 1 904,09 milliards de FCFA à 2 349,11 milliards de FCFA, soit une variation globale de 23,37%.

Toutefois, cette tendance haussière est marquée par des baisses enregistrées au cours de cinq exercices budgétaires dont les plus importantes sont celles de 2015 (-6,17%) et de 2017 (-7,51%). Le repli constaté en 2015 est imputable aux recettes ordinaires (-14,45%) tandis que celui de 2017 provient des recettes extraordinaires (-46,18%).

Sur les deux dernières années, les prévisions des recettes budgétaires sont passées de 2 131,98 milliards de FCFA en 2021 à 2 349,11 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 10,18%. Cette augmentation est attribuable à la fois aux recettes ordinaires (+10,59%) et aux recettes extraordinaires (+7,82%).

L'analyse de la structure (poids) des prévisions des ressources du budget de l'État fait ressortir une prédominance des recettes ordinaires, avec une contribution qui se situe entre 60,66% (2013) et 87,17% (2019), et un poids moyen de 75,80% sur la période 2013-2022. Quant à la part contributive des recettes extraordinaires, elle varie entre 12,83% (2019) et 39,34% (2013), soit un poids moyen de 24,20%. La baisse significative de la part contributive des recettes extraordinaires à partir de 2017 est principalement expliquée par le transfert des emprunts dans les ressources de trésorerie.

Au cours des années 2021 et 2022, les prévisions de recettes budgétaires sont restées dominées par les recettes ordinaires avec des poids respectifs de 85,25% et 85,57%, soit un poids moyen de 85,41%.

Le détail est présenté dans le tableau 1 et illustré par les graphiques 1 et 2 ci-dessous.

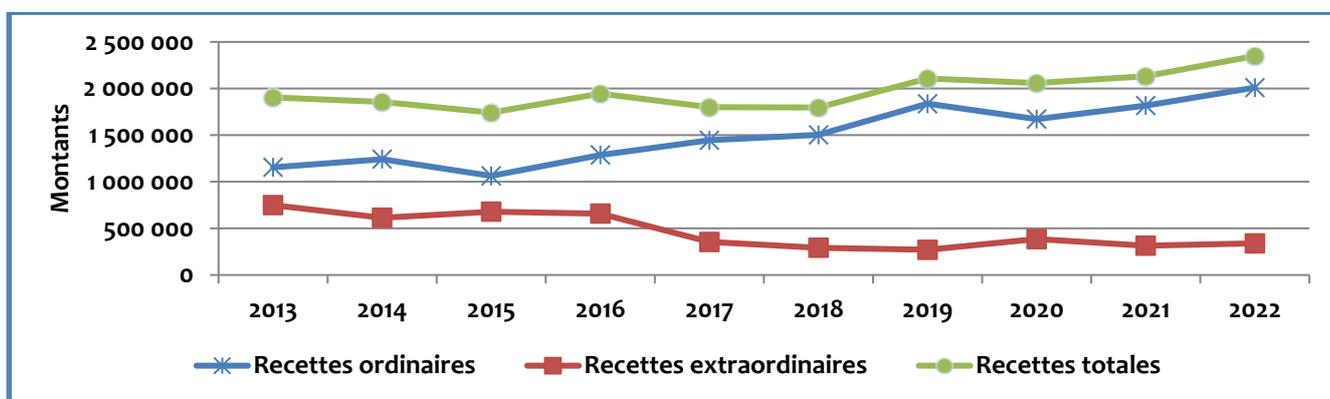
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Tableau 1: Evolution des prévisions définitives de recettes budgétaires par nature de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)

Rubriques	Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes ordinaires		1 154 961	1 242 298	1 062 845	1 286 833	1 444 765	1 503 652	1 837 500	1 672 280	1 817 518	2 010 042
Vente de produits et services						0	3 370	0	0	0	0
Recettes fiscales		1 022 170	1 130 119	944 935	1 127 291	1 315 495	1 313 894	1 526 000	1 439 614	1 597 052	1 762 400
Recettes non fiscales		125 491	108 015	114 134	156 610	106 346	158 671	311 500	232 666	220 466	247 641
Recettes en capital		7 300	4 164	3 777	2 932						
Produits financiers						19 173	759	0	0	0	0
Recettes exceptionnelles						3 751	26 958	0	0	0	0
Recettes extraordinaires		749 124	613 852	678 787	658 380	354 363	292 271	270 443	385 518	314 465	339 071
Dons		517 149	388 219	350 788	286 274	354 363	292 271	270 443	385 518	314 465	339 071
Programmes		180 326	127 705	126 534	72 503	92 926	118 054	99 181	176 684	93 379	117 400
Projets		336 823	260 513	224 255	213 772	261 437	174 217	171 262	208 834	221 086	221 671
Emprunts		231 975	225 633	327 999	372 105						
Programmes		4 800	60 030	87 795	65 798						
Projets		134 821	109 679	144 204	141 307						
Autres Emprunts		92 354	55 924	96 000	165 000						
Recettes totales		1 904 085	1 856 150	1 741 632	1 945 213	1 799 128	1 795 923	2 107 943	2 057 798	2 131 983	2 349 113

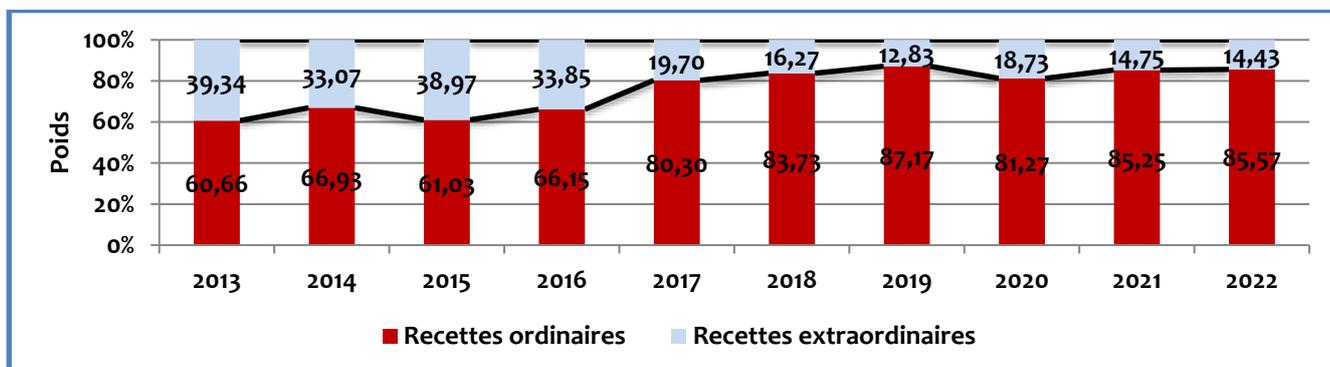
Source : Lois de règlement

Graphique 1 : Evolution des prévisions définitives des recettes par grande nature 2013 à 2022 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 2 : Evolution de la structure des prévisions définitives des recettes par grande nature de 2013 à 2022 (En %)



Source : DGB/DISB

I.1.1 Recettes ordinaires

L'analyse de l'évolution des prévisions des recettes ordinaires révèle une tendance à la hausse sur la période 2013-2022 avec une variation annuelle moyenne de 6,35%. En effet, ces prévisions sont passées de 1 154,96 milliards de FCFA en 2013 à 2 010,04 milliards de FCFA en 2022, soit une variation globale de 74,04%. Toutefois, il est observé un recul de ces prévisions en 2015 (-14,45%) et en 2020 (-8,99%). La baisse des prévisions de recettes ordinaires en 2015 est consécutive à une régression des prévisions de recettes fiscales (-16,39%) et de celles des recettes en capital (-9,31%), en partie lié à la situation socio-politique du moment. Celle de 2020 est imputable aux baisses enregistrées dans les recettes fiscales (-5,66%) et les recettes non fiscales (-25,31%). Cela est dû essentiellement à la situation sécuritaire et aux effets de la maladie à Corona virus (COVID-19) qui ont impacté l'économie nationale en général et le budget de l'Etat en particulier entraînant une révision à la baisse des prévisions de recettes.

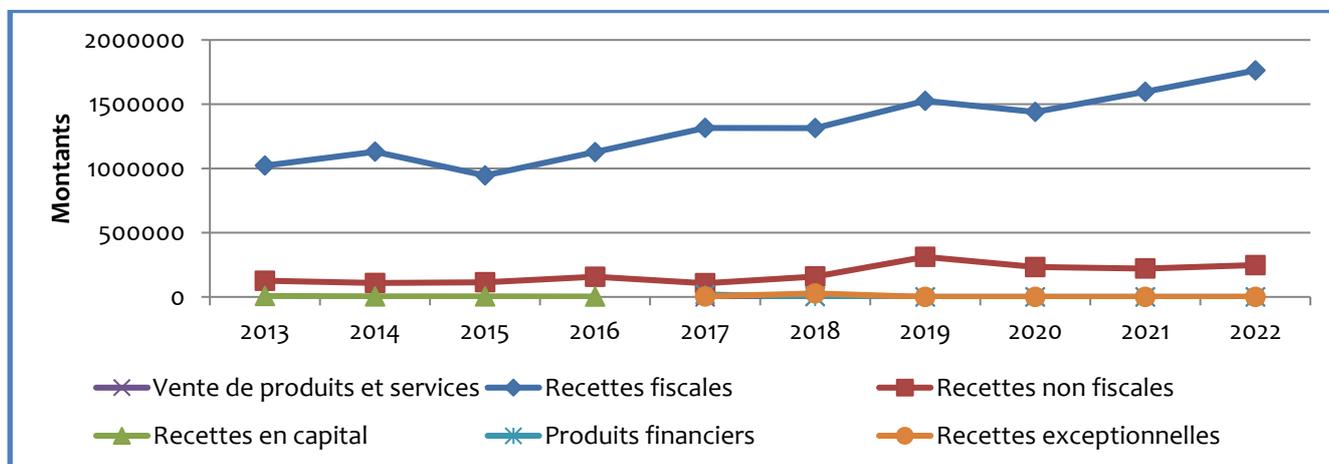
De 2021 à 2022, les prévisions des recettes ordinaires ont augmenté de 10,59% pour s'établir à 2010,04 milliards de FCFA.

L'analyse de la structure des prévisions de recettes ordinaires fait ressortir une prédominance des recettes fiscales sur la période 2013-2022 avec une proportion moyenne de 87,91%.

Sur les deux dernières années, la part des recettes fiscales dans les prévisions des ressources ordinaires est passée de 87,87% en 2021 à 87,68% en 2022 avec un poids moyen de 87,77%. Pour ce qui est des recettes non fiscales qui occupent le deuxième rang, leur part dans les prévisions de recettes ordinaires est passée de 12,13% en 2021 à 12,32% en 2022, soit une augmentation de 0,19 point de pourcentage.

Les détails sont illustrés dans les graphiques ci-dessous.

Graphique 3: Evolution des prévisions de recettes ordinaires par nature de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Tableau 2: Évolution de la structure des recettes ordinaires par nature de 2013 à 2022 (En %)

Rubriques \ Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Vente de produits et services					0,00	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	88,50	90,97	88,91	87,60	91,05	87,38	83,05	86,09	87,87	87,68
Recettes non fiscales	10,87	8,69	10,74	12,17	7,36	10,55	16,95	13,91	12,13	12,32
Recettes en capital	0,63	0,34	0,36	0,23						
Produits financiers					1,33	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles					0,26	1,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes ordinaires	100,00									

Source : DGB/DISB

I.1.2 Ressources extraordinaires

L'analyse des prévisions des ressources extraordinaires du budget de l'État montre une tendance baissière sur la période 2013-2022 passant de 749,12 milliards de FCFA en 2013 à 339,07 milliards de FCFA en 2022, soit un taux d'accroissement annuel moyen de -8,43%. Cette situation s'explique non seulement par la volonté du gouvernement de privilégier les ressources propres dans le financement de ses investissements mais également par la conjoncture économique internationale défavorable qui a induit une réduction des apports des partenaires au développement.

En 2020, les prévisions de recettes extraordinaires ont connu une forte progression de 42,55%, imputable aux dons programmes (+78,14%) et aux dons projets (+21,94%). Cette augmentation est expliquée par les promesses d'aide des partenaires au développement dans le cadre de la lutte contre la maladie à Corona virus (COVID-19).

Sur les deux dernières années, les prévisions de ressources extraordinaires enregistrent une hausse de 7,82% résultant principalement de la hausse des dons programmes (25,72%).

L'analyse de la structure des prévisions sur la période 2013-2016 (budget objet) de recettes extraordinaires montre que les dons sont la composante principale avec un poids moyen de 56,86% sauf en 2016 où les emprunts étaient supérieurs avec une proportion de 56,52%. Quant à la période 2017-2022 (budget programme), les dons sont l'unique composante des recettes extraordinaires du fait du transfert des emprunts en ressources de trésorerie.

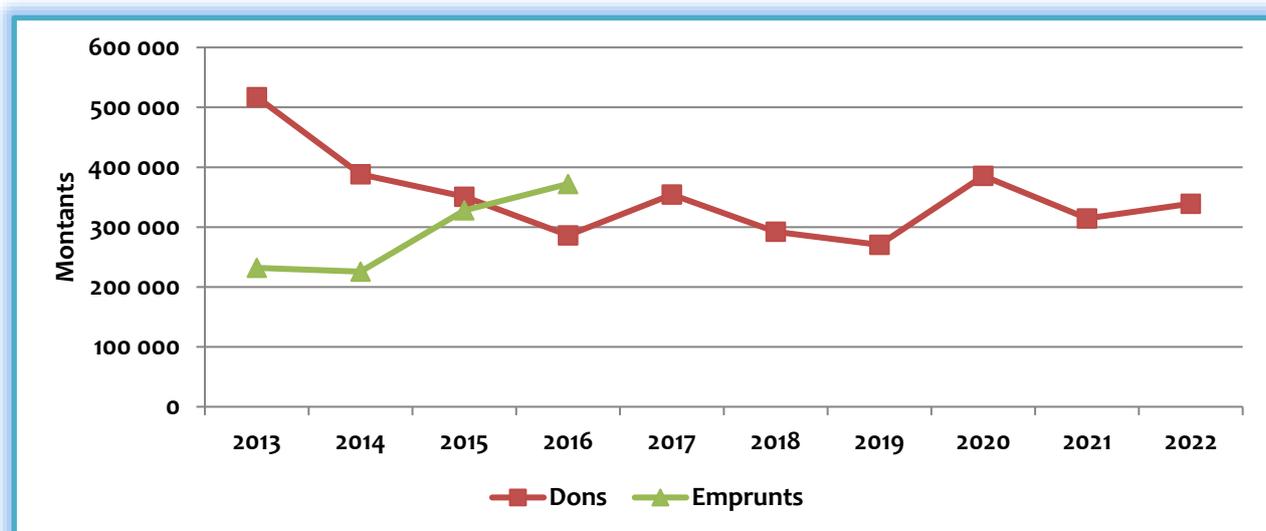
A partir de 2017, l'analyse de la structure des dons indique une prépondérance des dons projets avec une proportion moyenne de 64,43%.

Sur les deux dernières années, la part des dons projets dans les prévisions des dons est passée de 70,31% en 2021 à 65,38% en 2022, soit une baisse de 4,93 points.

Les détails sont illustrés dans les graphiques ci-dessous.

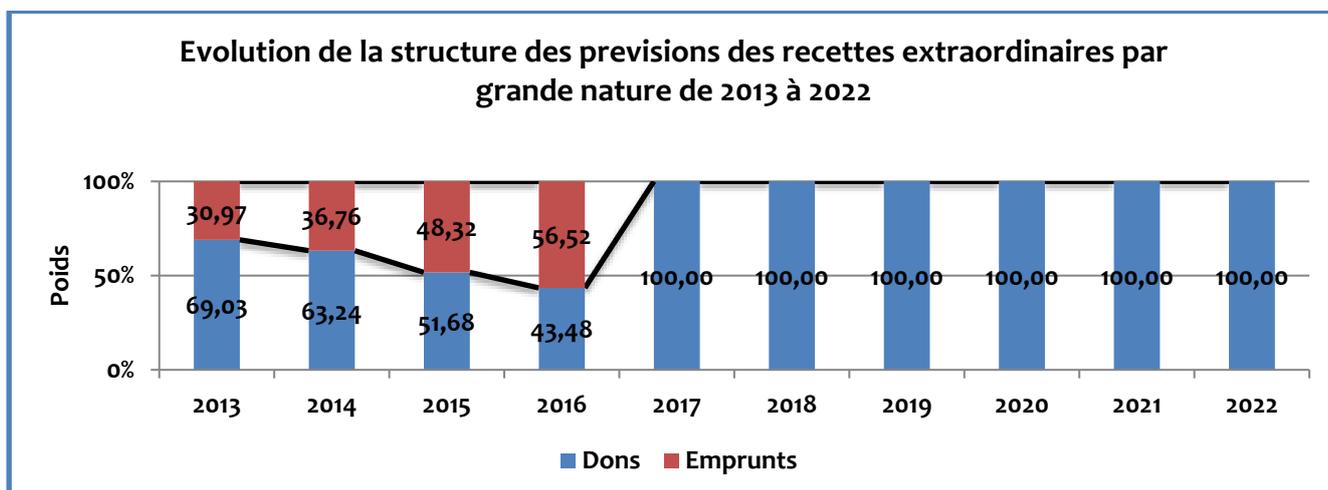
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Graphique 4: Evolution des prévisions de recettes extraordinaires par nature de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)



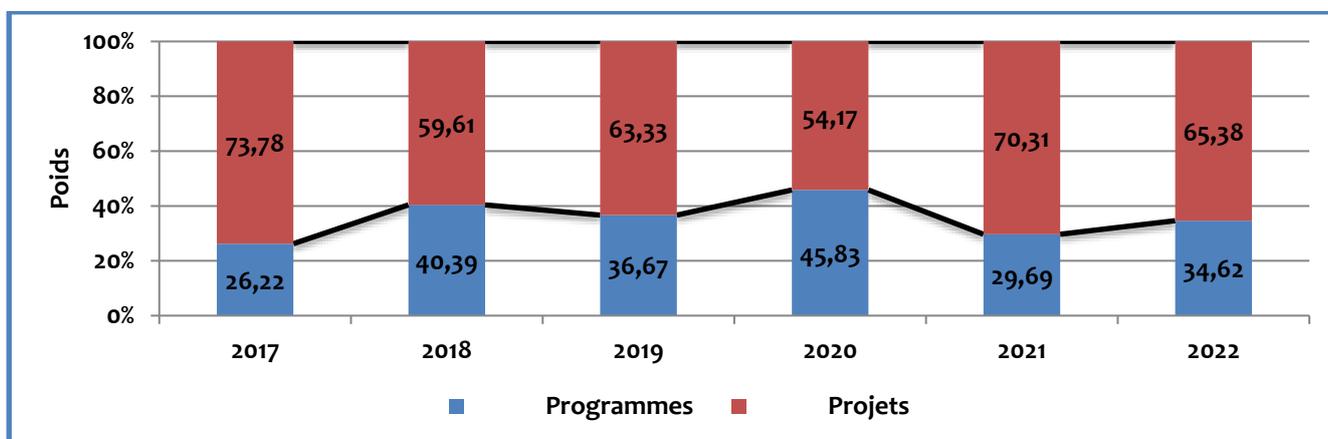
Source : DGB/DISB

Graphique 5: Evolution de la structure des prévisions de recettes extraordinaires par nature de 2013 à 2022 (En %)



Source : DGB/DISB

Graphique 6: Evolution de la structure des prévisions des dons par nature de 2017 à 2022 (En %)



Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

I.2 PREVISIONS DE RECETTES ORDINAIRES PAR REGIE

Sur la période 2013-2022, les prévisions de recettes ordinaires par régie affichent des tendances à la hausse avec des taux d'accroissement annuel moyen de 8,42% ; 4,95% et 7,53% respectivement pour la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale des Douanes (DGD) et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP).

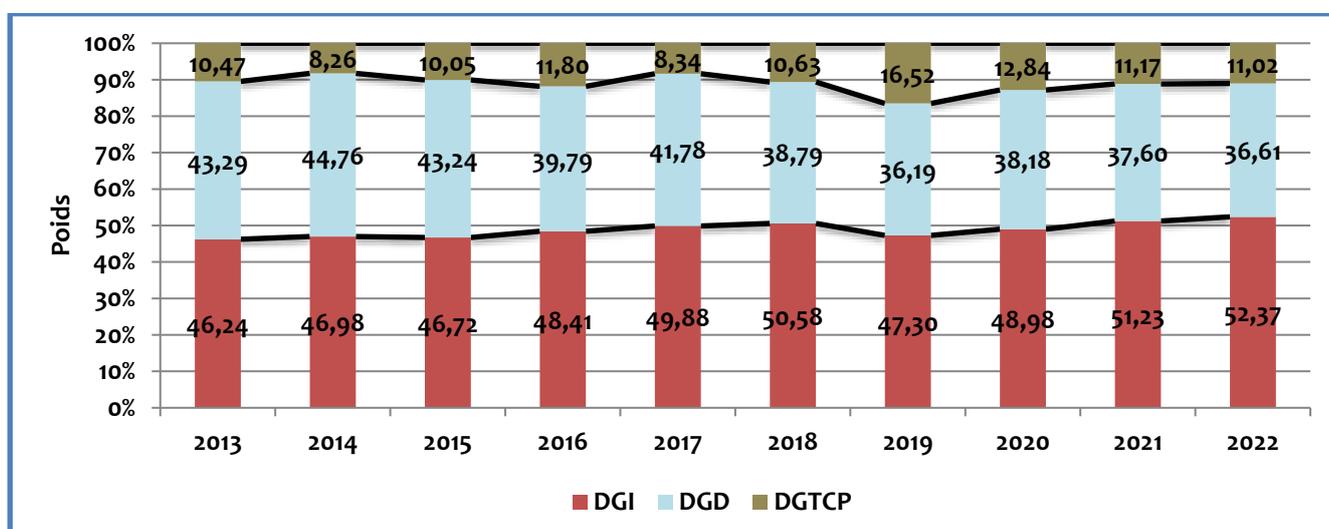
Cependant, il est observé une baisse des prévisions de la DGI en 2015 (-11,74%) et en 2020 (-2,90%). Pour la DGD, une baisse des prévisions a été enregistrée en 2015, 2018 et 2020 respectivement de 14,27% ; 5,09% et 1,09%. La DGTCP quant à elle a enregistré une diminution de ses prévisions de recettes ordinaires de 14,19% ; 20,66% ; 27,10% et 5,74% respectivement en 2014, 2017, 2020 et 2021. Les baisses constatées au niveau des régies sont en partie consécutives à l'instabilité politique en 2014 et 2015, l'exacerbation de la crise sécuritaire à partir de 2016, la crise COVID de 2019 et l'échelonnement du paiement de la licence de téléphonie mobile 4G à partir de 2020.

L'analyse de la structure des prévisions de recettes ordinaires du budget de l'Etat par régie sur la période 2013-2022 révèle une prédominance des prévisions de recettes de la DGI avec un poids moyen de 48,87%, suivie de la DGD avec un poids moyen de 40,02% et de la DGTCP avec une proportion moyenne de 11,11%, au regard des potentialités de recouvrement et des missions assignées à chaque régie de recettes.

Entre 2021 et 2022, les quotes-parts de la DGD et de la DGTCP dans les prévisions ont connu des baisses respectivement de 0,99 et de 0,15 point de pourcentage. En revanche, celle de la DGI est en hausse de 1,14 point.

Les détails sont illustrés dans le graphique ci-dessous.

Graphique 7 : Évolution de la part de chaque régie de recettes dans les prévisions de recettes ordinaires de 2013 à 2022 (En %)



Source : DGB/DISB

II. RECOUVREMENTS DE RECETTES BUDGETAIRES

II.1 GRANDES NATURES DE RECETTES

+ Recouvrements par grandes nature de recettes

Sur la période 2013-2022, les recouvrements de recettes affichent une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 5,49%. Toutefois, ces recouvrements ont connu des baisses en 2014 (-10,48%) et en 2017 (-11,39%) en raison de la situation socio-politique de 2014 et au transfert des emprunts aux ressources de trésorerie en 2017.

Sur les deux dernières années, les recouvrements de ressources budgétaires sont passés de 2 162,65 milliards de FCFA en 2021 à 2 386,44 milliards de FCFA en 2022, soit un accroissement de 10,35%. Cette amélioration est en partie due aux efforts de recouvrement des régies de recettes et à la poursuite de la modernisation de l'administration fiscale.

Avec un poids moyen de 83,40% sur la période 2013-2022, les recouvrements de ressources du budget de l'Etat restent dominés par les recettes ordinaires dont le poids varie entre 71,94% (2015) et 91,97% (2019).

Entre 2021 et 2022, le poids des recettes ordinaires dans les recouvrements de ressources du budget de l'Etat a augmenté de 3,01 points passant de 87,25% à 90,25%.

+ Taux de recouvrement des recettes budgétaires

Le taux de recouvrement global a fluctué entre 71,13% (2014) et 101,59% (2022) sur la période 2013-2022 avec un taux moyen de 86,65%. Ce taux de recouvrement global est tiré vers le bas par les recettes extraordinaires dont le taux de réalisation moyen se situe à 59,63%.

En 2022, les réalisations de recettes budgétaires affichaient un taux de recouvrement de 101,59% contre 101,44% en 2021, soit une hausse de 0,15 point imputable aux recettes ordinaires (+3,34 points), les recettes extraordinaires ayant enregistré une baisse de leur taux de recouvrement de 19,12 points.

Les détails sont illustrés dans les tableaux et les graphiques ci-dessous.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Tableau 3 : Évolution des recouvrements de recettes budgétaires par nature de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)

Rubriques	Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes ordinaires		1 096 462	1 051 235	1 033 395	1 201 793	1 355 603	1 439 908	1 660 191	1 566 980	1 886 840	2 153 877
Vente de produits et services						0	3 210	0	0	0	0
Recettes fiscales		971 262	927 912	913 663	1 040 288	1 191 241	1 252 640	1 355 772	1 288 582	1 590 361	1 885 855
Recettes non fiscales		121 529	121 512	115 343	160 054	122 234	144 806	293 498	265 373	245 811	230 153
Recettes en capital		3 671	1 811	4 389	1 451						
Produits financiers						27 756	2 631	2 545	3 303	14 903	9 640
Recettes exceptionnelles						14 372	36 621	8 376	9 722	35 765	28 229
Recettes extraordinaires		378 421	269 041	403 131	465 887	122 169	151 545	144 965	291 236	275 813	232 562
Dons		203 982	134 599	229 776	170 089	122 169	151 545	144 965	291 236	275 813	232 562
Programmes		119 134	118 299	168 734	77 473	61 177	78 594	102 433	157 919	120 503	60 265
Projets		84 849	16 300	61 042	92 616	60 992	72 951	42 532	133 316	155 310	172 297
Emprunts		174 439	134 442	173 356	295 798						
Programmes		4 830	3 786	29 409	81 977						
Projets		15 655	89 168	27 873	48 698						
Autres Emprunts		153 954	41 488	116 074	165 122						
Recettes totales		1 474 883	1 320 276	1 436 526	1 667 680	1 477 773	1 591 453	1 805 156	1 858 216	2 162 653	2 386 439

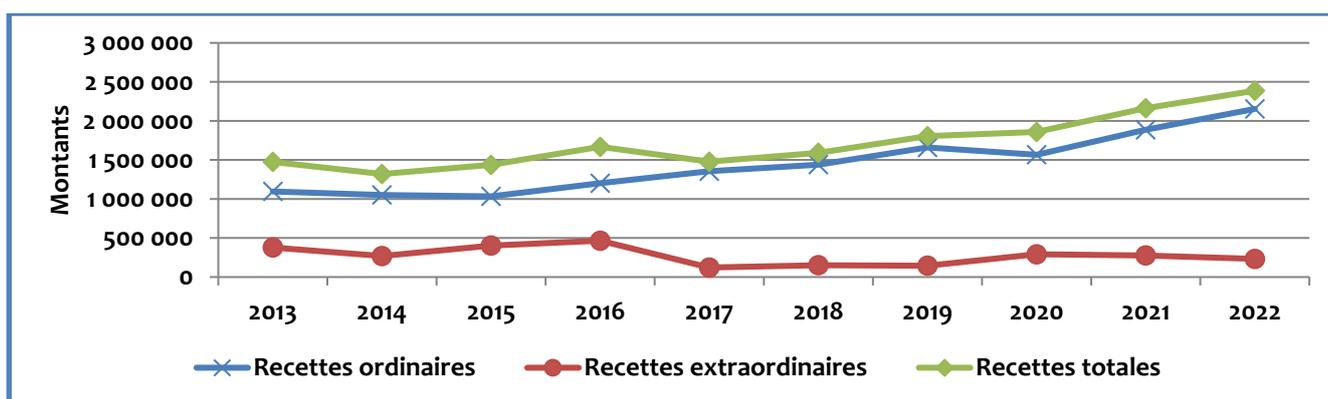
Source : Lois de règlement

Tableau 4 : Evolution des taux de recouvrement par nature de recettes de 2013 à 2022 (En %)

Rubriques	Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes ordinaires		94,93	84,62	97,23	93,39	93,83	95,76	90,35	93,70	103,81	107,16
Vente de produits et services							95,25				
Recettes fiscales		95,02	82,11	96,69	92,28	90,55	95,34	88,84	89,51	99,58	107,00
Recettes non fiscales		96,84	112,50	101,06	102,20	114,94	91,26	94,22	114,06	111,50	92,94
Recettes en capital		50,29	43,50	116,21	49,49						
Produits financiers						144,77	346,52				
Recettes exceptionnelles						383,12	135,85				
Recettes extraordinaires		50,52	43,83	59,39	70,76	34,48	51,85	53,60	75,54	87,71	68,59
Dons		39,44	34,67	65,50	59,41	34,48	51,85	53,60	75,54	87,71	68,59
Programmes		66,07	92,63	133,35	106,86	65,83	66,58	103,28	89,38	129,05	51,33
Projets		25,19	6,26	27,22	43,32	23,33	41,87	24,83	63,84	70,25	77,73
Emprunts		75,20	59,58	52,85	79,49						
Programmes		100,63	6,31	33,50	124,59						
Projets		11,61	81,30	19,33	34,46						
Autres Emprunts		166,70	74,19	120,91	100,07						
Recettes totales		77,46	71,13	82,48	85,73	82,14	88,61	85,64	90,30	101,44	101,59

Source : DGB/DISB

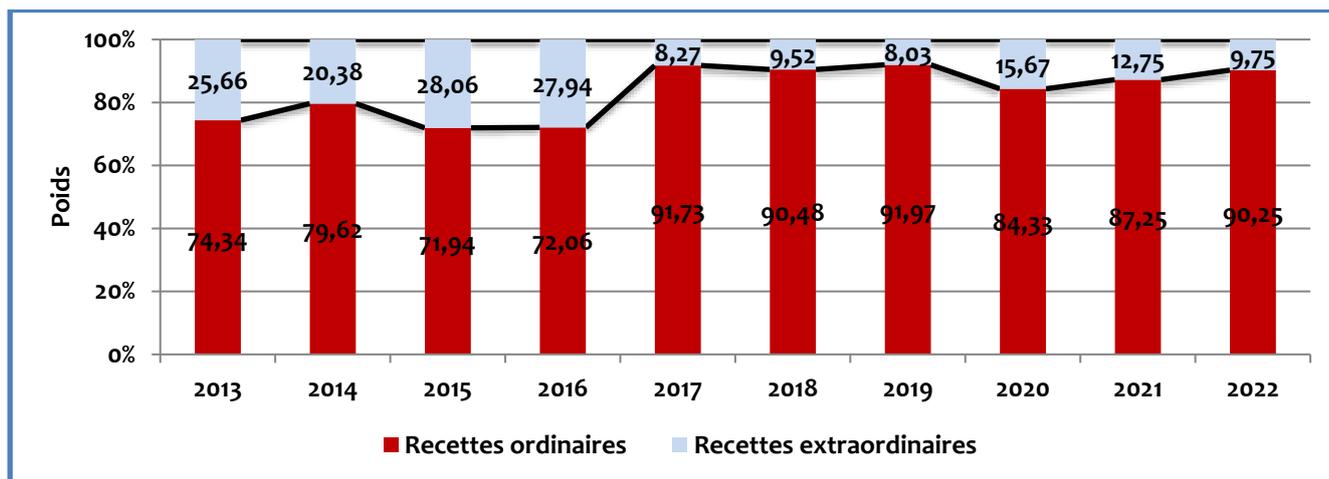
Graphique 8 : Evolution des recouvrements de recettes budgétaires par grande nature de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Graphique 9 : Evolution de la structure des recouvrements de recettes totales de 2013 à 2022 (En %)



Source : DGB/DISB

II.1.1 Recettes ordinaires

II.1.1.1 Recouvrements de recettes ordinaires

L'analyse de l'évolution des recouvrements de recettes ordinaires du budget de l'État sur la période 2013-2022 affiche une tendance à la hausse avec un taux de croissance annuel moyen de 7,79%. Cependant, des baisses de 4,12% ; 1,70% et de 5,61% sont enregistrées respectivement en 2014, 2015 et 2020. Le repli constaté en 2014 est principalement imputable aux recettes fiscales (-43,35 milliards de FCFA). Quant aux baisses de 2015 et de 2020, elles découlent de la diminution des recettes fiscales (respectivement de 14,25 milliards de FCFA et de 67,19 milliards de FCFA) et non fiscales (respectivement de 6,17 milliards de FCFA et de 28,13 milliards de FCFA).

Sur les deux dernières années, les recouvrements de recettes ordinaires du budget de l'Etat ont augmenté de 14,15%, passant de 1 886,84 milliards de FCFA en 2021 à 2 153,88 milliards de FCFA en 2022. Cette hausse est expliquée principalement par une augmentation des recettes fiscales de 295,49 milliards de FCFA (+18,58%).

La structure de ces recouvrements, sur la période 2013-2022, laisse apparaître une prédominance des recettes fiscales avec une proportion qui oscille entre 81,66% (2019) et 88,58% (2013). La part moyenne des recettes fiscales dans les recettes ordinaires est de 86,24% contre 12,45% pour les recettes non fiscales et 1,31% au titre des autres natures de recettes ordinaires.

II.1.1.2 Taux de recouvrement de recettes ordinaires

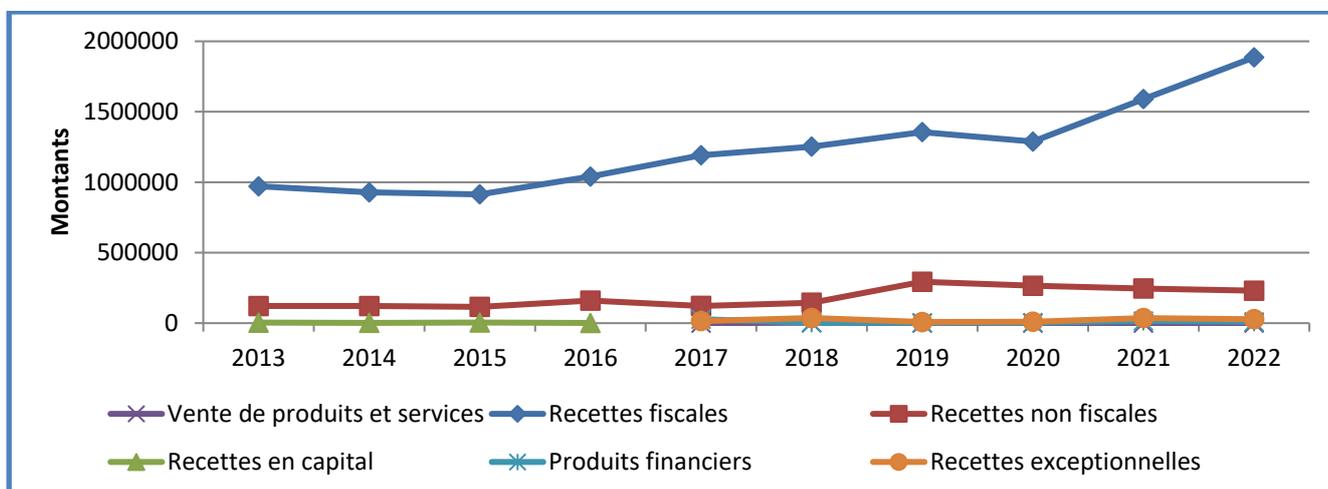
Le taux moyen de recouvrement de recettes ordinaires sur la période 2013-2022 est de 95,48%. Le taux le plus élevé a été observé en 2022 (107,16%) et la plus faible performance a été enregistrée en 2014 (84,62%).

Le taux de réalisation entre 2021 et 2022 est en hausse de 3,34 points de pourcentage.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

La poursuite des réformes des administrations fiscale et douanière, l'intensification des contrôles dans le cadre de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption ainsi que les actions de sensibilisation sur le civisme fiscal entreprises ces dernières années par les différentes régions ont contribué à l'atteinte de ces niveaux de performance.

Graphique 10 : Evolution des recouvrements de recettes ordinaires par nature de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Tableau 5: Evolution de la structure des recouvrements de recettes ordinaires par nature de 2013 à 2022 (En %)

Rubriques \ Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Vente de produits et services					0,00	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	88,58	88,27	88,41	86,56	87,88	86,99	81,66	82,23	84,29	87,56
Recettes non fiscales	11,08	11,56	11,16	13,32	9,02	10,06	17,68	16,94	13,03	10,69
Recettes en capital	0,33	0,17	0,42	0,12						
Produits financiers					2,05	0,18	0,15	0,21	0,79	0,45
Recettes exceptionnelles					1,06	2,54	0,50	0,62	1,90	1,31
Recettes ordinaires	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : DGB/DISB

II.1.2 Ressources extraordinaires

II.1.2.1 Recouvrements de ressources extraordinaires

Sur la période 2013-2022, l'évolution des recouvrements des ressources extraordinaires du budget de l'État enregistre une tendance baissière avec un taux de croissance annuel moyen de -5,27%.

Entre les périodes 2013-2016 (budget objet) et 2017-2022 (budget programme), il est constaté une baisse sensible des recouvrements de ressources budgétaires extérieures due essentiellement au transfert des emprunts dans les ressources de trésorerie.

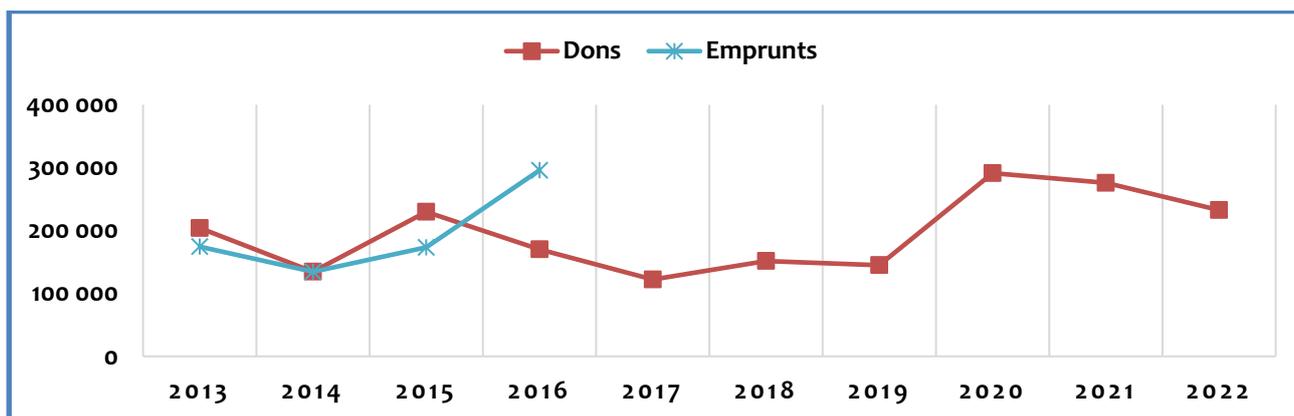
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Le niveau de recouvrement de recettes extraordinaires est en baisse de 15,68% entre 2021 et 2022. Cette baisse s'explique par la suspension des appuis de certains Partenaires techniques et financiers (PTF) en raison des changements institutionnels intervenues en 2022.

L'analyse de la structure des recouvrements des recettes extraordinaires sur la période 2013-2016 montre que les dons sont restés globalement la composante principale sauf en 2016. Quant à la période 2017-2022, les dons constituent l'unique composante des recettes extraordinaires en raison du transfert des emprunts vers les ressources de trésorerie.

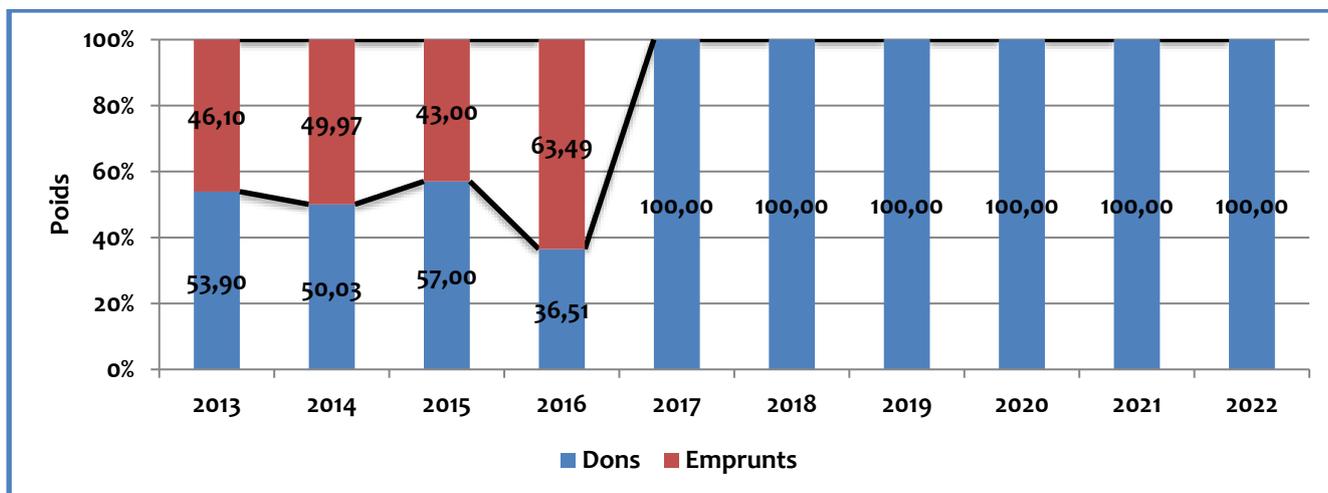
De 2017 à 2020, les recettes extraordinaires étaient constituées en majorité des dons programmes avec une proportion moyenne de 56,71% contre 43,29% pour les dons projets. De 2021 à 2022, cette tendance s'est inversée avec une forte prédominance des dons projets qui occupent en moyenne 65,20% contre 34,80% pour les dons programmes.

Graphique 11 : Evolution des recouvrements de ressources extérieures (dons et emprunts) de 2013 à 2022 par nature (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

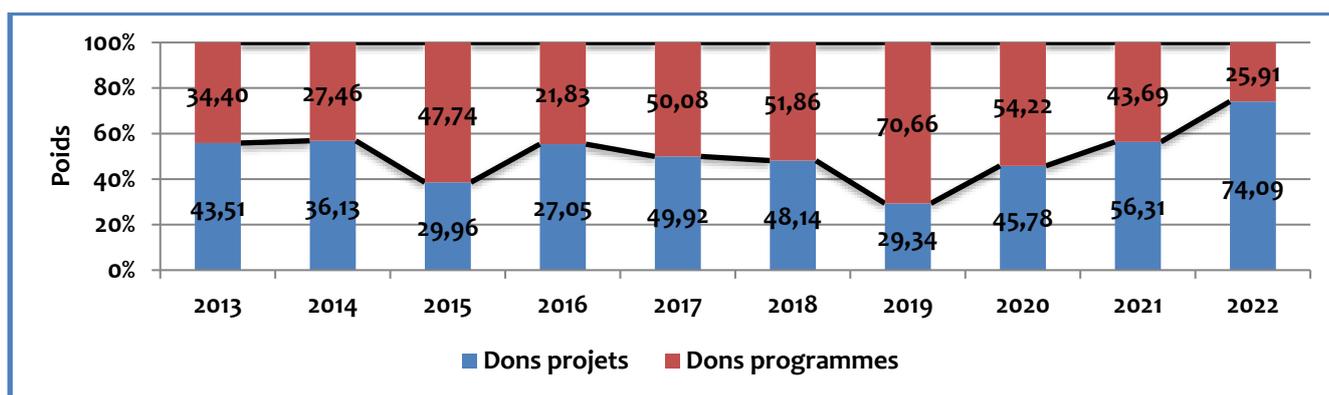
Graphique 12 : Evolution de la structure des ressources extraordinaires de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Graphique 13 : Evolution de la structure des recouvrements des dons de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

II.1.2.2 Taux de recouvrement des ressources extraordinaires

Sur la période 2013-2022, le taux de recouvrement des ressources extraordinaires présente une évolution erratique avec toutefois une amélioration continue entre 2017 et 2021. Le taux de recouvrement le plus faible est de 34,48% (2017) et le plus élevé est de 87,71% (2021) avec une moyenne de 59,63%.

Sur les deux dernières années, ce taux est passé de 87,71% en 2021 à 68,59% en 2022, soit une baisse de 19,12 points. Cette contre-performance dans la mobilisation des ressources extraordinaires est en partie imputable au contexte socio-politique de l'année 2022 qui a entraîné la suspension des appuis budgétaires de certains PTF.

L'analyse des recouvrements des dons sur la période 2017-2022 indique un taux moyen de recouvrement de 84,24% pour les dons programmes et de 50,31% pour les dons projets.

II.2 RECOUVREMENTS PAR REGIE

II.2.1 Structure des recouvrements de recettes ordinaires par régie

Sur la période 2013-2022, l'analyse de la structure des recouvrements de recettes ordinaires du budget de l'État par régie fait ressortir une prédominance des recouvrements de la DGI, suivie de ceux de la DGD et de la DGTCP avec des poids moyens respectifs de 48,53% ; 39,09% et 12,38%. Cet ordre est conforme aux objectifs de recouvrement assignés à chaque régie de recettes. Toutes les régies ont été performantes sur la période sous revue avec des taux moyens de réalisation supérieurs à 97%.

Sur les deux dernières années, la part de la DGD dans les recouvrements de recettes ordinaires a augmenté de 4,63 points, passant de 34,75% en 2021 à 39,38% en 2022. S'agissant de la DGI, sa part dans les recouvrements est passée de 52,57% en 2021 à 50,63% en 2022, soit une baisse de 1,94 point de pourcentage. La DGTCP enregistre également une baisse de 2,69 points de pourcentage de sa part dans les recouvrements, passant de 12,68% en 2021 à 9,99% en 2022.

II.2.2 Taux de recouvrement de recettes ordinaires par régie

● Direction Générale des Impôts

Sur la période 2013-2022, le taux de recouvrement de la DGI est relativement stable avec un taux moyen de 98,79%. Le taux de recouvrement le plus faible est observé en 2014 (88,44%) tandis que le plus élevé est constaté en 2021 (110,06%).

Entre 2021 et 2022, le taux de recouvrement de la DGI est passé de 110,06% à 109,96%, soit une baisse de 0,10 point de pourcentage.

Ces performances de recouvrements sur la période sous revue sont la résultante de plusieurs actions ou mesures dont les principales sont l'informatisation de la gestion des impôts (facture normalisée, télé-procédure, etc.), l'intensification des actions de sensibilisation et de communication, la réorganisation des services des impôts, le renforcement des capacités des ressources humaines, le renforcement des actions de recouvrement et de contrôle, la mise en œuvre du projet cadastre fiscale, la poursuite de l'optimisation des logiciels métiers de la DGI, la poursuite de l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration de la gestion du portefeuille des contribuables.

● Direction Générale des Douanes

Pour ce qui concerne la DGD, le taux de recouvrement a fluctué entre 76,72% (2014) et 122,37% (2022) sur la période 2013-2022 avec un taux moyen de 97,60%.

Sur les deux dernières années, le taux de recouvrement est passé de 99,12% à 122,37%, soit une hausse de 23,25 points de pourcentage.

Ces taux de recouvrement de plus de 90% résultent de la mise en œuvre des mesures et actions telles que la poursuite de l'informatisation des postes de douanes, la connexion des Commissionnaires en Douane Agrée au SYDONIA World, la mise en ligne de SYDONIA World, l'exploitation des scanners, la collaboration Douane-COTECNA, le Système de Liaison Virtuelle des Importations et des Exportations (SYLVIE), la mise en exploitation du Système de Gestion Informatisée du Contentieux Douanier (SYGICOD), l'implémentation des modules de gestion des exonérations, la réintégration de la perception de la TVA sur les déclarations des sociétés minières en 2022, le renforcement des unités de contrôles, le renforcement de la lutte contre le trafic de carburant ainsi que le réajustement à la hausse du prix des hydrocarbures et l'interconnexion des systèmes douaniers informatisés avec certains pays voisins ainsi qu'à la hausse du niveau des importations.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

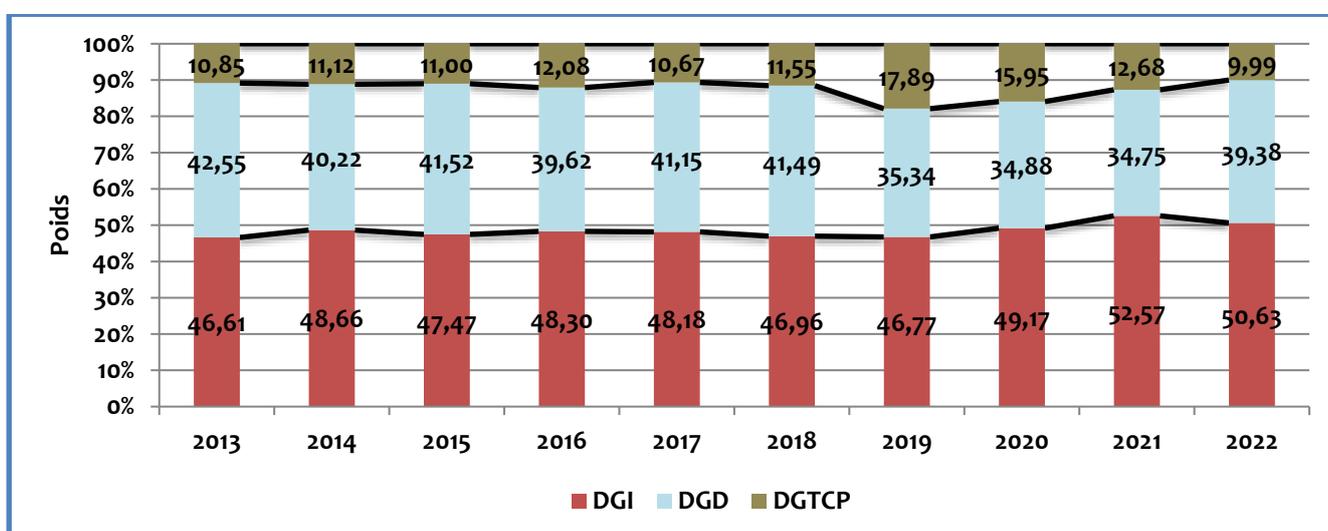
● Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

Le taux de réalisation des recettes de la DGTCP sur la période 2013-2022 a varié entre 97,99% (2016) et 126,37% (2020) avec un taux moyen de 111,24%.

Entre 2021 et 2022, ce taux est en baisse de 18,62 points, passant de 121,77% à 103,15%.

Ces performances sont dues au renforcement des capacités opérationnelles des unités de recouvrement et à la mise en œuvre des actions à gain rapide identifiées par ces unités qui ont consisté essentiellement aux recouvrements des arriérés, au renforcement des missions de contrôle et de supervision.

Graphique 14 : Evolution de la part contributive des régies de recettes dans les recouvrements de recettes ordinaires de 2013 à 2022 (En %)



Source : DGB/DISB

II.3 RECETTES SPECIFIQUES

II.3.1 Evolution de quelques impôts leaders par nature de recettes

II.3.1.1 Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services

Cette catégorie de recettes fiscales est essentiellement composée de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de la taxe sur les produits pétroliers (TPP).

● Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

De 2013 à 2022, le niveau de recouvrement de la TVA présente une tendance haussière avec toutefois des baisses en 2014 (-7,87%) et en 2020 (-3,14%).

En glissement annuel entre 2021 et 2022, les recouvrements de la TVA ont progressé de 23,88%, en partie lié à la réintégration de la perception de la TVA sur les déclarations des sociétés minières en 2022.

● **Taxe sur les produits pétroliers (TPP)**

Sur la période 2013-2022, le recouvrement de la taxe sur les produits pétroliers (TPP) est en hausse continue. Le taux d'accroissement annuel moyen se situe à 17,70%. L'accroissement du recouvrement de la TPP s'explique par le fait que cette taxe est fonction du volume importé des hydrocarbures notamment le super 91 et le gasoil.

Entre 2021 et 2022, le recouvrement de la TPP a augmenté de 17,38 milliards de FCFA, soit une hausse de 13,82%.

II.3.1.2 Impôts sur les revenus et bénéfices

L'impôt sur les revenus et bénéfices regroupe entre autres l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS) et l'impôt sur les autres droits d'enregistrement (ADE).

● **Impôt sur les sociétés (IS)**

De 2013 à 2022, l'évolution des recouvrements de l'IS montre une tendance haussière avec un taux de progression annuel moyen de 10,86%. Cependant des baisses sont observées au cours des années 2014, 2015 et en 2020.

Cet impôt est passé de 327,37 milliards de FCFA en 2021 à 429,52 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 31,20%.

La tendance globale haussière de l'IS est en partie liée à la résilience de l'activité économique, les efforts de recouvrement des arriérés fiscaux et la vulgarisation des télé-procédures.

● **Impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS)**

L'évolution des recouvrements de l'IUTS sur la période 2013-2022 présente une tendance haussière avec toutefois une baisse en 2014 (-10,19 milliards de FCFA) en partie liée à la crise qui a ébranlé certaines entreprises privées et à la mesure d'exonération spéciale sur la tranche de salaire inférieure ou égale à 30 000 FCFA. Le taux d'accroissement annuel moyen sur la période sous revue est de 8,78% avec un niveau moyen de recouvrement de 100,92 milliards de FCFA.

En glissement annuel, les recouvrements de l'IUTS sont en hausse de 26,08 milliards de FCFA en 2022 en valeur absolue et de 19,90% en valeur relative.

Les forts taux de réalisation et de progression constatés s'expliquent principalement par le renforcement des actions de sensibilisation sur le civisme fiscal et la vulgarisation des téléprocédures.

● **Autres Droits d'Enregistrement (ADE)**

Sur la période 2013-2022, le recouvrement des ADE a connu une évolution en dents de scie avec un taux d'accroissement annuel moyen de 7,07% et un niveau moyen de 29,82 milliards de FCFA.

Sur les deux dernières années, cette nature de recettes a enregistré une augmentation de 4,19 milliards de FCFA en 2022.

II.3.1.3 Droits et taxes à l'importation et à l'exportation

Les droits et taxes à l'importation et à l'exportation regroupent essentiellement les impôts de porte que sont les droits de douanes, la redevance statistique et quelques droits d'accises.

● **Droits de douane (DD)**

Le recouvrement des droits de douane (DD) est passé de 132,03 milliards de FCFA en 2013 à 235,79 milliards de FCFA en 2022, soit un taux de progression annuel moyen de 6,66%. Cependant, il est à noter que les droits de douane ont observé une baisse continue sur les périodes 2013-2015 et 2018-2020.

Le recouvrement des DD en 2022 est en augmentation de 66,41 milliards de FCFA par rapport à 2021. Cette situation s'explique par la hausse du volume global des importations.

● **Redevance statistique**

Le recouvrement de la redevance statistique est passé de 16,80 milliards de FCFA en 2013 à 29,19 milliards de FCFA en 2022, soit un taux de progression annuel moyen de 6,33%. En 2022, elle est en hausse de 34,68% par rapport à son niveau de 2021.

● **Droits d'accises**

Les droits d'accises regroupent la taxe sur les boissons (TSB), la taxe sur les tabacs (TST), la taxe sur les produits de parfumerie et de cosmétique, la taxe sur le cola, la taxe sur les cafés et thé, la taxe sur les emballages plastiques (TEP), la taxe sur les véhicules de tourisme (TVT) perçus en régime intérieur et de porte.

Les recouvrements desdits droits sont en hausse continue sur la période sous revue. Ils sont en effet passés de 28,73 milliards de FCFA en 2013 à 72,48 milliards de FCFA en 2022, soit une progression annuelle moyenne de 10,83%.

Comparé à 2021, les recouvrements des droits d'accises en 2022 sont en hausse de 1,83 milliard de FCFA.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Tableau 6 : Evolution du niveau de recouvrement de quelques impôts leaders par nature de recettes de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)

Nature de recettes \ Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Vente produits et services										
Vente de produits (recettes chancellerie)	2 925	2 785	2 823	2 899	3 325	3 167	3 100	0	0	0
Vente de produit CQP et BQB	0	0	0	0	1	0	6	0	0	0
Produit de l'administration centrale	29	42	49	54	47	38	39	0	0	0
Recettes Fiscales										
TVA	423 265	389 950	393 160	440 581	511 930	537 725	586 658	568 231	653 037	808 959
IUTS	73 695	63 502	65 664	78 331	89 714	101 502	113 738	134 780	131 074	157 157
IS	169 842	162 667	132 050	163 454	173 793	209 655	249 434	225 534	327 368	429 521
Droits d'accises	28 727	30 768	35 843	41 732	46 504	52 301	58 226	60 789	70 654	72 479
TPP	33 021	50 988	65 266	71 818	90 167	100 038	102 918	106 863	125 770	143 148
ADE	22 251	24 689	21 309	24 410	30 870	29 289	32 213	35 102	36 945	41 133
DD	132 029	114 649	112 247	123 148	140 243	159 776	154 217	144 158	169 380	235 785
RS	16 804	13 807	14 450	15 604	18 816	20 189	20 252	19 431	21 672	29 187
Taxes pour le développement de la télé	3 046	456	2 188	2 846	1 829	3 839	4 090	1 075	994	7 271
Redevances, taxes, amendes & autres recettes en matière forestière	765	877	1 014	1 002	996	959	810	738	706	726
Redevances, taxes, amendes & autres recettes en matière de faune sauvage	283	286	189	146	132	114	24	14	13	1
Recettes non Fiscales										
CPVI	11 319	8 362	8 876	11 116	13 035	13 010	12 840	12 513	13 116	15 810
Visas d'entrée à l'aéroport	814	1 294	1 134	1 422	1 538	1 255	1 371	770	993	1 100
Passeports ordinaires	2 056	2 759	2 755	3 107	2 640	2 626	2 899	1 718	2 505	3 585
Recettes de péage	6 256	6 628	6 428	6 450	6 617	0	0	0	0	0
Vente d'imprimés (DTTM)	1 970	2 228	2 498	2 690	2 774	3 390	4 448	5 747	7 029	6 218
Droits proportionnels ou redevance proportionnelle et taxe superficielle	22 212	35 761	37 609	44 936	52 688	61 844	67 827	103 713	81 155	78 002
Vente dossier d'appels d'offres (DG-CMEF)	404	484	415	947	1 078	1 106	825	1 271	2 159	930
Licence de téléphonie mobile	0	0	0	0	1 500	0	120 000	51 500	32 500	8 000
Dividendes	21 490	29 813	19 443	29 227	33 227	38 813	45 009	58 611	52 976	72 273
ARNF	55 622	31 946	37 348	51 970	39 107	56 432	70 343	51 984	437 851	58 832
Produit financier										
Recettes de privatisation (cession actions de l'Etat)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres recettes en capital (remboursement prêts et avances notamment intérêts)	3 209	3 570	2 534	785	1 339	4 133	2 088	2 263	1 675	2 736
VBCF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : DGB/DISB

II.3.2 Analyse de l'évolution des recouvrements de recettes minières par région

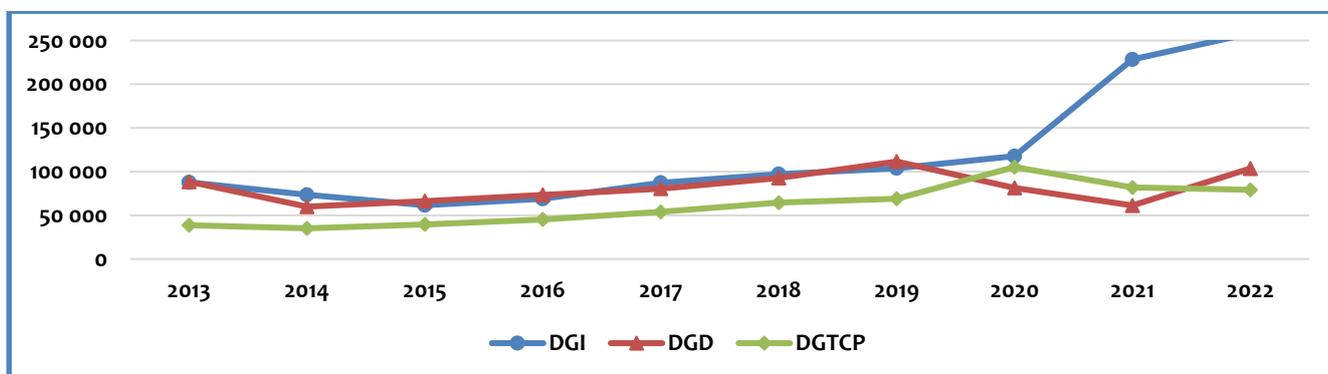
Sur la période 2013-2022, les recouvrements de recettes minières présentent une tendance à la hausse avec un taux d'accroissement annuel moyen de 8,32%. Toutefois, il a été observé des creux en 2014 (-21,55%) et en 2015 (-0,67%).

L'analyse de la structure des recouvrements de recettes minières du budget de l'État par région sur la période sous revue fait ressortir une prédominance des recouvrements de la DGI, suivie de ceux de la DGD et de la DGTCP avec des parts contributives moyennes respectives de 43,7% ; 33,42% et de 23,51%.

Sur les deux dernières années, les recouvrements de recettes minières ont accru de 18,69%, passant de 371,38 milliards de FCFA en 2021 à 440,79 milliards de FCFA en 2022. Cette amélioration s'explique principalement par la hausse du coût de l'once d'or sur le marché international.

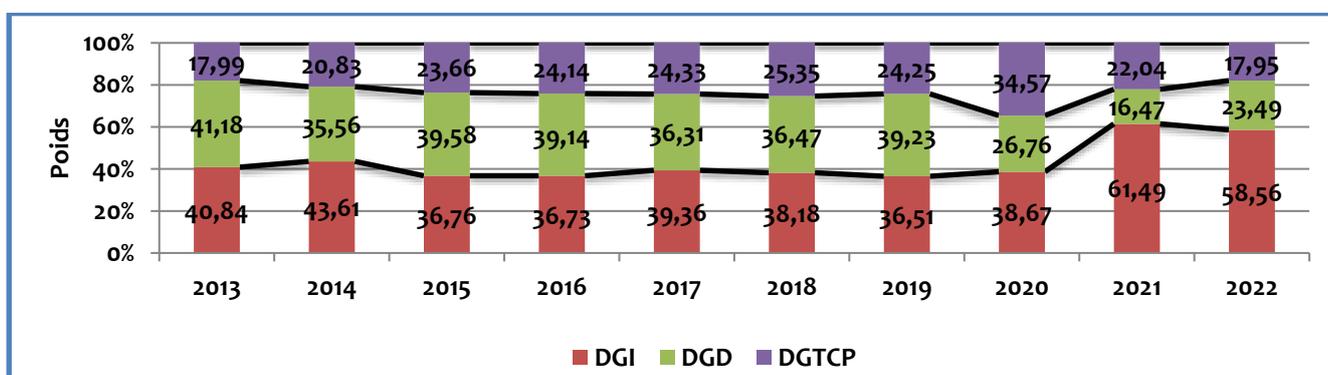
La contribution de la DGI est passée de 61,49% en 2021 à 58,56% en 2022, soit une baisse de 2,92 points de pourcentage. S'agissant de la DGD, sa contribution a augmenté de 7,02 points, passant de 16,47% en 2021 à 23,49% en 2022. La DGTCP quant à elle, a contribué à hauteur de 22,04% et 17,95%, respectivement en 2021 et 2022, soit une baisse de 4,10 points.

Graphique 15 : Evolution des recouvrements de recettes minières par région de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 16 : Part contributive des régions de recettes dans les recouvrements de recettes minières de 2013 à 2022 (En %)



Source : DGB/DISB

B. CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT

Dans cette partie, l'analyse porte sur les dépenses du budget de l'Etat hors comptes d'affectation spéciale sur la période 2013-2022, en prévision et en exécution, base ordonnancement avec une attention particulière portée sur les deux dernières années.

I. PREVISIONS BUDGETAIRES

L'analyse portera sur les prévisions définitives par grandes natures de dépenses et par bénéficiaires de transferts.

I.1 GRANDES NATURES DE DEPENSES

L'analyse des prévisions des dépenses sur la période 2013-2022 affiche une tendance à la hausse, avec un taux de croissance annuel moyen de 5,38% principalement imputable à l'accroissement des dépenses ordinaires (8,63%). En effet, les prévisions ont connu une augmentation globale de 60,29%, passant de 1 904,09 milliards de FCFA en 2013 à 3 052,01 milliards de FCFA en 2022. Toutefois, ces prévisions ont baissé en 2014 (-2,52%), 2015 (-6,17%) et 2018 (-4,61%), essentiellement dues à une réduction des dépenses en capital. Ces diminutions observées au cours de ces trois années sont liées au contexte socio-politique de 2014, la transition politique de 2015 et la crise sécuritaire en cours depuis 2016.

L'examen de la structure des prévisions des dépenses sur la période sous revue indique une prépondérance des dépenses ordinaires sur les dépenses en capital, à l'exception de l'année 2013. En moyenne sur cette période, les dépenses ordinaires représentent 61,77% des prévisions des dépenses totales contre 38,23% pour les dépenses en capital. La prédominance des dépenses en capital constatée en 2013 s'explique en partie par la volonté du gouvernement de mettre en œuvre les chantiers prioritaires de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD 2011-2015).

Entre les deux dernières années, les prévisions des dépenses ont augmenté de 379,22 milliards de FCFA (14,19%), passant de 2 672,78 milliards de FCFA en 2021 à 3 052,01 milliards de FCFA en 2022. Cette hausse s'explique par l'accroissement simultané des dépenses en capital et des dépenses ordinaires respectivement de 25,09% et de 8,64%.

En ce qui concerne la structure des prévisions, l'analyse met en évidence une prédominance des dépenses ordinaires, représentant 66,28% en 2021 et 63,06% en 2022. Les dépenses en capital, quant à elles, affichent des poids de 33,72% et de 36,94% respectivement en 2021 et 2022.

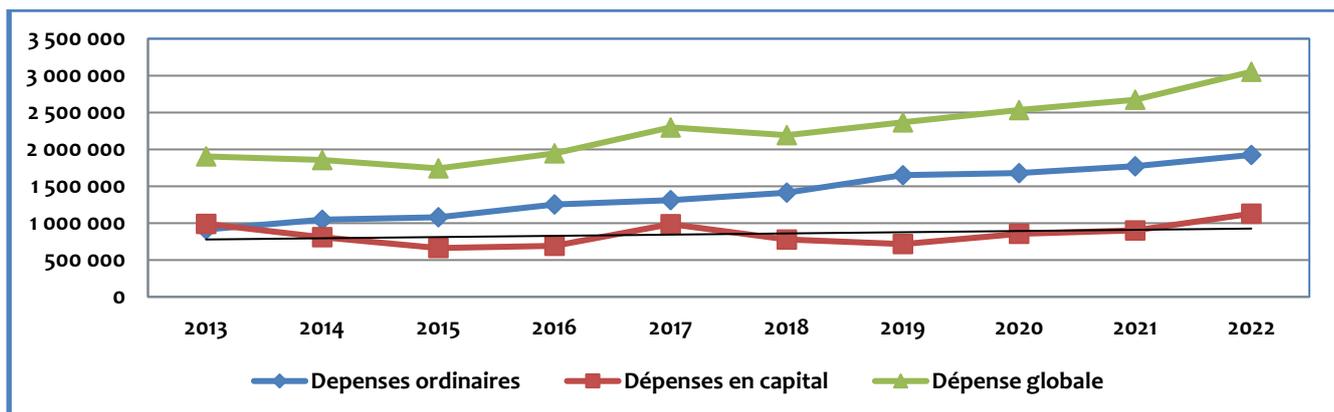
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Tableau 7 : Evolution des prévisions budgétaires par nature de dépenses de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)

Rubrique	Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
dépenses ordinaires		913 528	1 046 754	1 079 754	1 252 765	1 311 877	1 413 465	1 650 350	1 677 951	1 771 566	1 924 701
Amortissement, charges de la dette et dépenses en atténuation des recettes		94 004	112 940	164 338	195 161						
Charges financières de la dette						67 692	99 710	100 000	113 380	173 600	195 800
Dépenses de personnel		366 265	437 522	469 531	557 948	620 886	705 516	845 900	898 008	950 000	1 012 034
Dépenses d'acquisitions de biens et services (dépenses de fonctionnement)		119 318	121 173	122 738	130 516	180 343	198 553	209 964	186 196	199 945	219 706
Dépenses de transferts courants		333 941	375 120	323 147	369 140	442 456	409 186	493 985	479 867	447 201	496 160
Dépenses en atténuation des recettes						500	500	501	500	820	1 000
Dépenses en capital		990 557	809 396	661 878	692 447	985 906	778 468	716 319	854 813	901 218	1 127 305
Investissements exécutés par l'Etat		949 557	799 596	654 218	685 459	965 713	752 968	711 262	789 813	891 669	1 122 409
Part Etat		478 407	429 403	285 760	330 380	577 660	444 317	409 348	437 553	546 093	776 248
Subvention		336 329	258 575	224 255	213 772	261 437	134 444	171 262	208 798	221 086	221 671
Prêt		134 821	111 617	144 204	141 307	126 617	174 207	130 652	143 461	124 490	124 490
Transferts en capital		41 000	9 800	7 660	6 988	20 193	25 500	5 057	65 000	9 548	4 896
Dépense globale		1 904 085	1 856 150	1 741 632	1 945 213	2 297 783	2 191 933	2 366 669	2 532 764	2 672 784	3 052 005

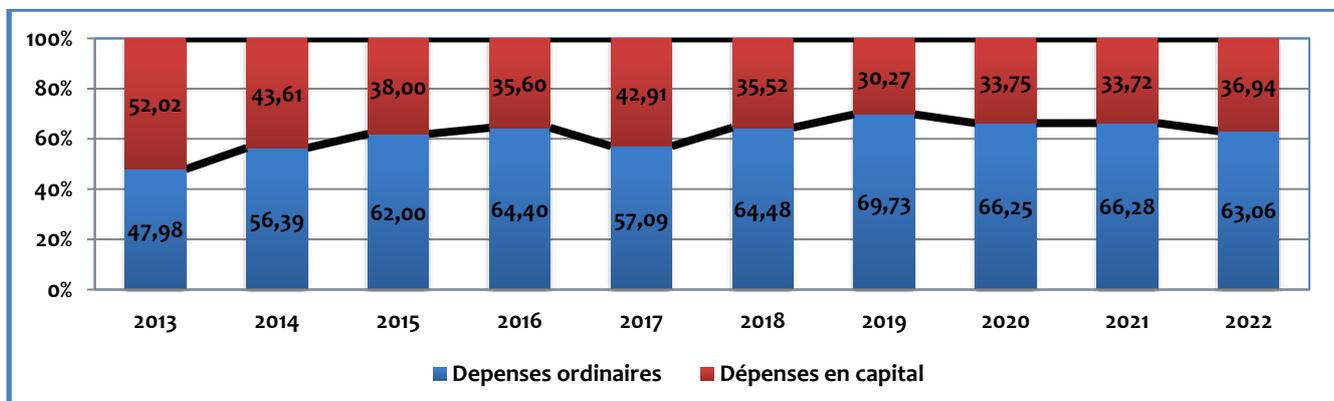
Source : Lois de règlement

Graphique 17 : Evolution des prévisions budgétaires par grande nature de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 18 : Evolution de la structure des prévisions définitives des dépenses du budget de l'Etat par grande nature de 2013 à 2022 (En %)



Source : DGB/DISB

I.1.1 Dépenses ordinaires

Sur la période 2013-2022, les prévisions de dépenses ordinaires ont connu une tendance à la hausse, avec un taux de croissance annuel moyen de 8,63%. Ce taux est tiré essentiellement par les dépenses de personnel avec un taux de croissance annuel moyen de 11,96%. D'un montant de 913,53 milliards de FCFA en 2013, les prévisions de dépenses ordinaires ont plus que doublé (+110,69%) en 2022 pour s'établir à 1 924,70 milliards de FCFA.

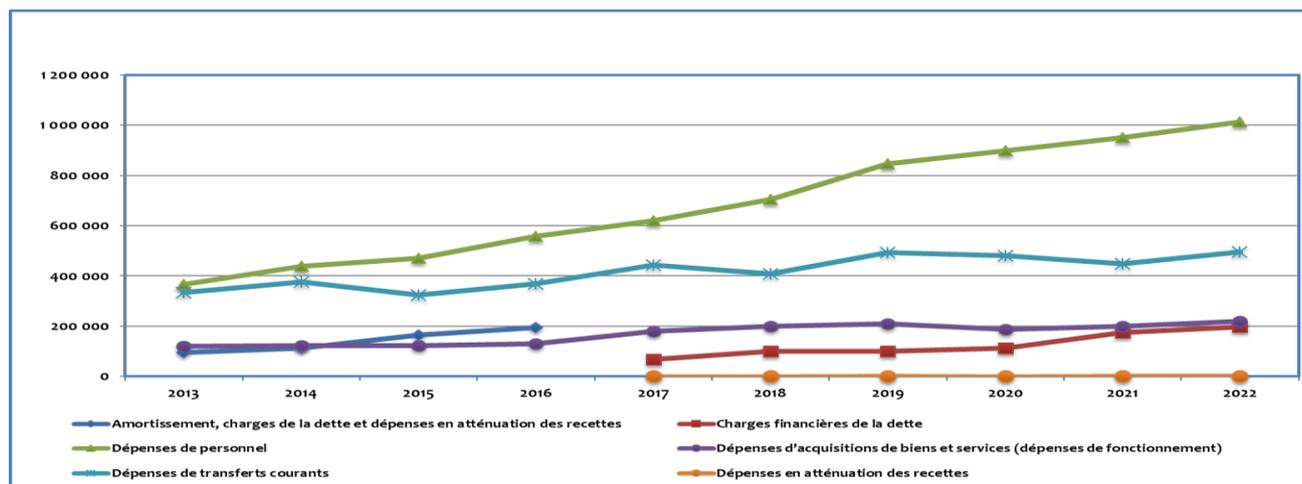
Sur la période sous revue, les dépenses de personnel demeurent la principale composante des prévisions de dépenses ordinaires, suivies des dépenses de transferts courants. Le poids des dépenses de personnel a varié entre 40,09% (2013) et 53,62% (2021), avec une proportion moyenne de 47,81%. Quant aux dépenses de transferts courants, elles ont enregistré un poids compris entre 25,24% (2021) et 36,56% (2013) avec une part moyenne de 30,40%.

En 2022, les prévisions de dépenses ordinaires se chiffrent à 1 924,70 milliards de FCFA contre 1 771,57 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 62,03 milliards de FCFA en valeur absolue et 8,64% en valeur relative. Cette progression s'explique par l'accroissement de toutes les natures de dépenses. En effet, les charges financières de la dette ont progressé de 22,20 milliards de FCFA, soit 12,79% en valeur relative. Pour les prévisions des dépenses de personnel, elles sont passées de 950,00 milliards de FCFA en 2021 à 1 012,03 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 6,53%. Cette augmentation des dépenses de personnel est principalement due aux rappels effectués dans le cadre de la gestion des intégrations et engagements, des promotions statutaires (avancements, reclassement, bonification, etc.) et les autres actes de carrières. Concernant les prévisions des dépenses d'acquisitions de biens et services, elles sont passées de 199,95 milliards de FCFA en 2021 à 219,71 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 19,76 milliards de FCFA, correspondant à une valeur relative de 9,88%. Quant aux dépenses de transferts courants, les prévisions sont passées de 447,20 milliards de FCFA en 2021 à 496,16 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 10,95%. Enfin pour les dépenses en atténuations des recettes, elles ont enregistré un accroissement de 0,18 milliard de FCFA.

L'analyse de la structure des prévisions de dépenses ordinaires en 2021 et en 2022 fait ressortir une prédominance des dépenses de personnel, suivies de celles de transferts courants. En effet, les dépenses de personnel ont représenté 53,62% des prévisions de dépenses ordinaires en 2021 et 52,58% en 2022. Quant aux dépenses de transferts courants, elles représentaient 25,24% en 2021 contre 25,78% en 2022.

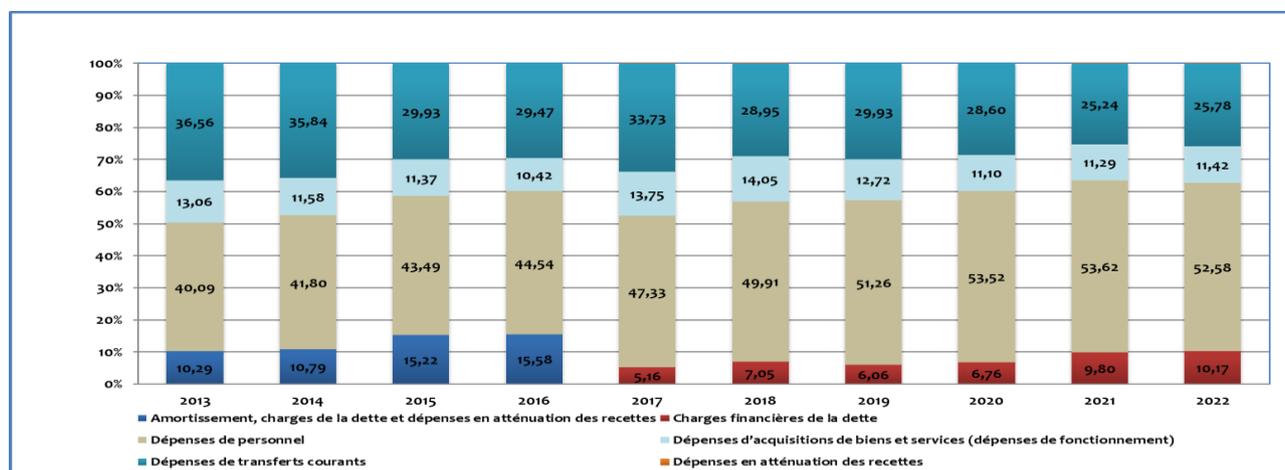
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Graphique 19 : Evolution des composantes des prévisions de dépenses ordinaires de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 20 : Evolution de la structure des prévisions de dépenses ordinaires de 2013 à 2022 (En %)



Source : DGB/DISB

1.1.2 Dépenses en capital

L'analyse des prévisions de dépenses en capital révèle une évolution erratique sur la période 2013-2022 même si la tendance est globalement à la hausse. En effet, ces prévisions sont passées de 990,56 milliards de FCFA en 2013 à 1 127,31 milliards de FCFA en 2022 correspondant à un taux de croissance annuel moyen de 1,45%. Ce faible rythme de progression est principalement lié à des périodes intermittentes de replis des prévisions des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat. Il s'agit notamment des années 2014, 2015, 2018 et 2019 qui ont connu des baisses respectives de 15,79% ; 18,18% ; 22,03% et 5,54%. Ces diminutions des investissements au cours de ces années pourraient s'expliquer par la situation socio-politique (l'insurrection populaire de 2014 et la période de transition politique de 2015) et la crise sécuritaire.

L'année 2017 enregistre par ailleurs, la plus forte augmentation des prévisions de dépenses en capital avec une hausse de 42,38%. Cette augmentation significative est due à l'adoption des mesures de relance de l'économie par le Gouvernement dans le cadre du PNDES.

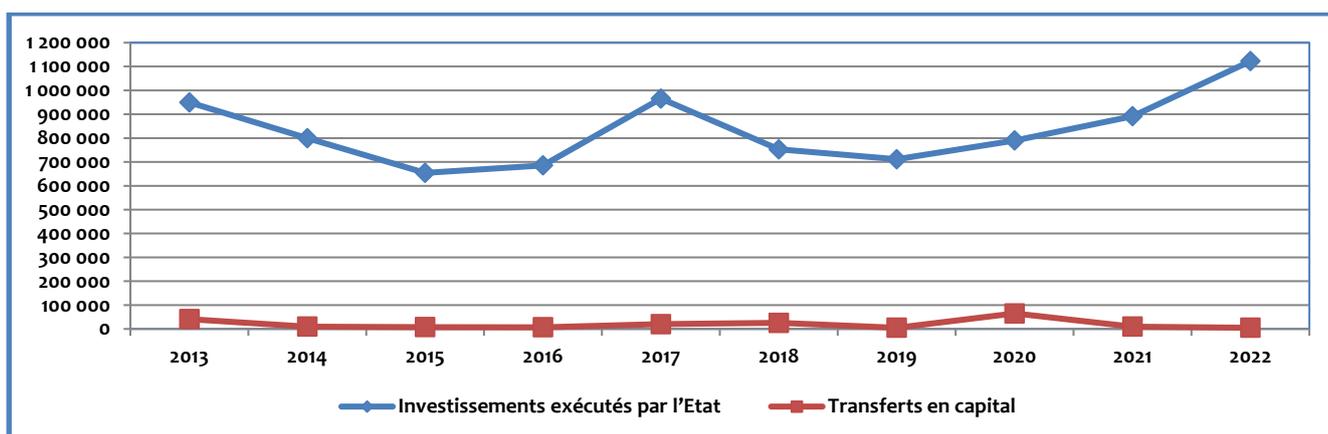
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

L'examen de la structure des dépenses en capital montre que les investissements exécutés par l'Etat représentent plus de 90% des prévisions des dépenses en capital sur la période 2013-2022.

Entre 2021 et 2022, les prévisions de dépenses en capital ont enregistré une hausse en valeur absolue de 226,09 milliards de FCFA, soit 25,09% en valeur relative. Cette augmentation s'explique par l'accroissement des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat avec un taux de progression de 25,88%, tandis que les prévisions de transferts en capital ont connu une régression de 48,72%. La baisse des transferts en capital s'explique principalement par la diminution des « prises de participation à l'intérieur » d'un montant de 5,00 milliards de FCFA.

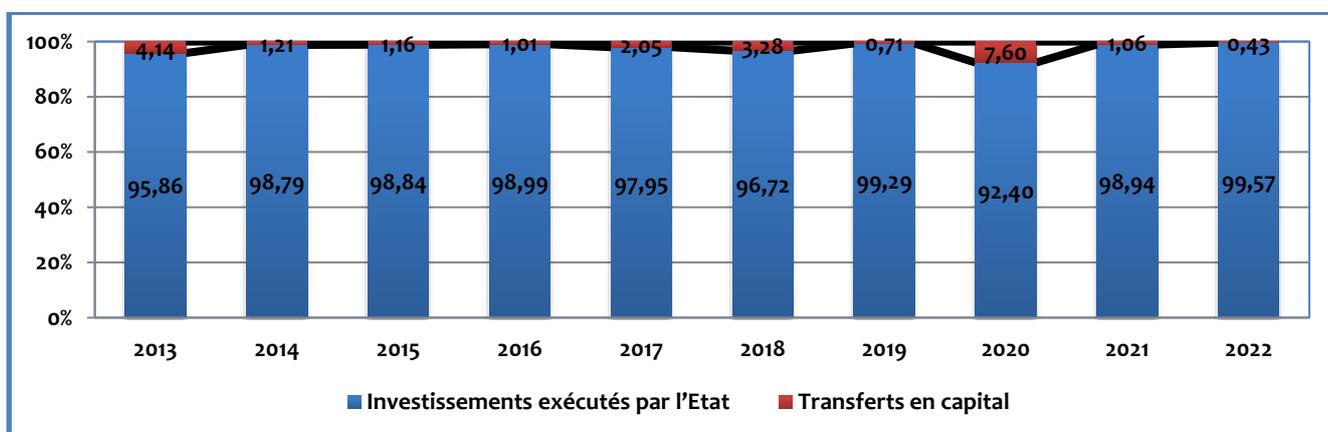
Au cours des deux dernières années, les prévisions de dépenses en capital sont restées largement dominées par les investissements exécutés par l'Etat avec des poids de 98,94% en 2021 et 99,57% en 2022. Cette prédominance est portée par les investissements sur ressources propres qui affichent des parts de 61,24% en 2021 et 69,16% en 2022.

Graphique 21 : Evolution des composantes des prévisions de dépenses en capital de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

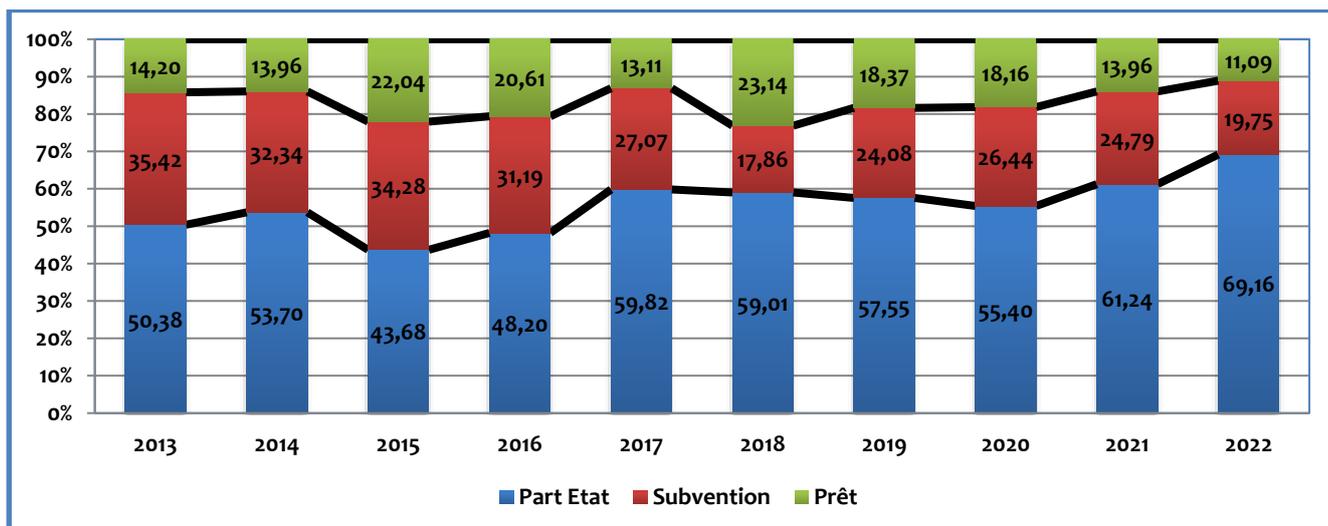
Graphique 22 : Evolution de la structure des prévisions de dépenses en capital de 2013 à 2022 (En %)



Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Graphique 23 : Evolution de la structure des prévisions des investissements exécutés par l'Etat de 2013 à 2022 (En %)



Source : DGB/DISB

I.2 PREVISIONS DE DEPENSES DE TRANSFERTS PAR BENEFICIAIRES

La classification par bénéficiaire de transferts identifie un bénéficiaire d'un transfert courant ou en capital. Il existe six (06) types de bénéficiaires de transferts que sont : les services publics, les ménages, les institutions financières, les entreprises/organismes non financiers, les organisations/organismes internationaux et les autres bénéficiaires.

Sur la période 2013-2022, les prévisions budgétaires des transferts sont passées de 374,94 milliards de FCFA en 2013 à 501,06 milliards de FCFA en 2022, correspondant à un taux d'accroissement annuel moyen de 3,27%.

L'analyse par bénéficiaire révèle une prédominance des services publics, avec un poids moyen de 61,54%, suivis des « Ménages » et des institutions financières avec des poids moyens respectifs de 15,17% et 8,85%. A partir de 2017, il est à noter une augmentation significative de la part des transferts alloués aux ménages et aux entreprises/organismes non financiers. Pour les ménages, il ressort un poids moyen de 23,75% contre 2,29% pour la période 2013-2016. Cette augmentation est principalement due à plusieurs facteurs, notamment l'impact des mesures de gratuité des soins, la mise en place de l'assurance maladie universelle, les allocations budgétaires en faveur des secteurs de l'éducation et de la santé (bourses), la prise en charge des déplacés internes, ainsi que les mesures sociales mises en place dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19. Concernant les entreprises/organismes non financiers, le poids moyen était de 9,96% (2017-2022) contre 3,10% pour la période 2013-2016. Cette hausse pourrait s'expliquer par l'accroissement des subventions au profit des entreprises non financières.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

De 2021 à 2022, les prévisions budgétaires des dépenses par bénéficiaires de transferts sont passées de 456,75 milliards de FCFA à 501,06 milliards de FCFA, soit une augmentation de 44,31 milliards de FCFA imputable aux ménages (+76,21 milliards de FCFA) et aux organisations/organismes internationaux (+5,02 milliards de FCFA).

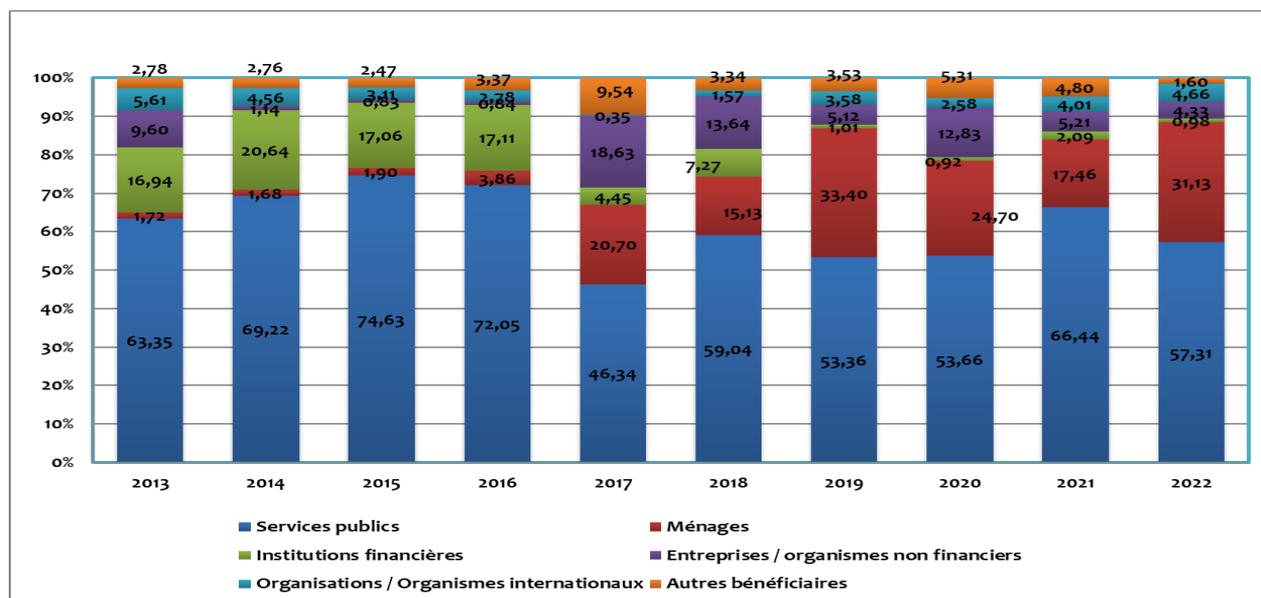
Au cours de ces deux dernières années, les principaux bénéficiaires de transferts étaient les services publics avec un poids moyen de 61,87% et les « Ménages » avec un poids moyen de 24,30%.

Tableau 8 : Evolution des prévisions selon la classification par bénéficiaire de transferts (transferts courants et en capital) de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)

Bénéficiaires	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Services publics	237 508	266 443	246 894	271 018	214 392	267 115	266 277	292 400	303 446	287 173
Ménages	6 464	6 484	6 300	14 505	95 757	68 466	166 690	134 604	79 764	155 973
Institutions financières	63 509	79 450	56 426	64 347	20 579	32 883	5 057	5 000	9 548	4 896
Entreprises / organismes non financiers	36 000	4 375	2 751	3 141	86 172	61 729	25 533	69 908	23 780	21 673
Organisations / Organismes internationaux	21 031	17 548	10 273	10 459	1 615	7 114	17 850	14 040	18 305	23 326
Autres bénéficiaires	10 429	10 620	8 164	12 659	44 134	15 108	17 634	28 915	21 905	8 015
Total	374 941	384 920	330 807	376 129	462 649	452 414	499 042	544 867	456 749	501 056

Source : DGB/DISB

Graphique 24 : Evolution de la structure des dépenses par bénéficiaire de transferts de 2013 à 2022 (En %)



Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

II. EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES

L'analyse porte sur l'exécution des dépenses par grande nature et par bénéficiaire de transferts ainsi que les dépenses spécifiques.

II.1 GRANDES NATURES DE DEPENSES

Sur la période 2013-2022, le niveau d'exécution des dépenses budgétaires est passé de 1 668,91 milliards de FCFA en 2013 à 2 934,37 milliards de FCFA en 2022, enregistrant ainsi un taux de croissance annuel moyen de 6,47%.

Le taux d'exécution des dépenses au cours de cette période a connu des fluctuations, avec une hausse continue à partir de 2017. En moyenne, il s'élève à 90,49% (2013-2022). Le taux d'exécution le plus bas a été enregistré en 2014 (83,93%), tandis que le plus élevé a été atteint en 2022 (96,15%). Le taux d'exécution de 2014 se justifie par le contexte sociopolitique marqué par l'insurrection populaire survenue au dernier trimestre de l'exercice budgétaire.

L'analyse de l'exécution sur les deux dernières années fait ressortir une amélioration du taux d'exécution de 0,72 point de pourcentage, passant de 95,42% en 2021 à 96,15% en 2022.

Tableau 9 : Evolution de l'exécution budgétaire par nature de dépenses de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)

Rubrique	Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses ordinaires		907 025	1 037 428	1 100 329	1 279 071	1 299 238	1 382 696	1 612 324	1 665 870	1 778 048	1 940 166
Amortissement, charges de la dette et dépenses en atténuation des recettes		105 097	159 548	194 168	229 096						
Charges financières de la dette						69 626	95 772	116 772	139 910	191 757	229 502
Dépenses de personnel		353 666	436 079	467 472	556 884	619 313	695 698	844 236	897 196	949 518	1 009 113
Dépenses d'acquisitions de biens et services (dépenses de fonctionnement)		118 099	101 684	117 790	127 203	173 907	192 475	201 104	175 825	196 725	209 591
Dépenses de transferts courants		330 163	340 117	320 898	365 890	436 345	398 329	449 856	452 484	439 228	491 259
Dépenses en atténuation des recettes						46	423	357	456	820	701
Dépenses en capital		761 882	520 462	441 887	535 877	673 369	564 757	525 307	737 044	772 379	994 201
Investissements exécutés par l'Etat		722 235	511 340	437 208	528 889	656 850	542 526	523 999	675 351	762 830	989 373
Part Etat		475 164	290 134	281 888	319 453	555 278	432 444	393 633	411 847	509 233	728 440
Subvention		186 820	163 015	105 904	100 854	61 177	49 951	44 084	141 700	155 265	172 197
Prêt		60 250	58 191	49 417	108 582	40 395	60 130	86 282	121 804	98 332	88 737
Transferts en capital		39 647	9 122	4 679	6 988	16 519	22 231	1 307	61 693	9 548	4 827
Dépense globale		1 668 907	1 557 890	1 542 216	1 814 949	1 972 607	1 947 453	2 137 631	2 402 915	2 550 426	2 934 367

Source : Lois de règlement

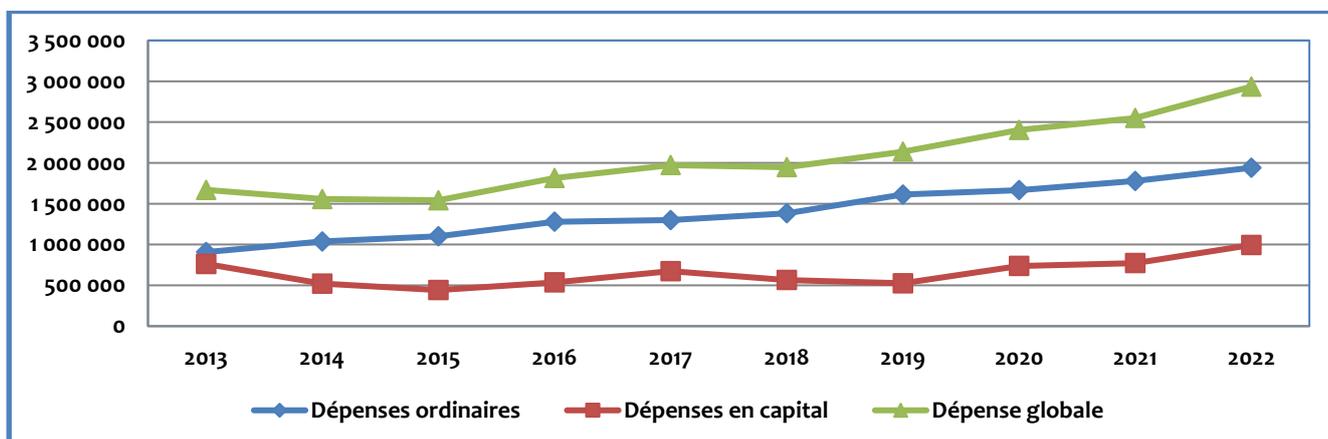
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Tableau 10 : Evolution du taux d'exécution budgétaire par nature de dépenses de 2013 à 2022 (En %)

Nature	Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses ordinaires		99,29	99,11	101,91	102,10	99,04	97,82	97,70	99,28	100,37	100,80
Amortissement, charges de la dette et dépenses en atténuation des recettes		111,80	141,27	118,15	117,39						
Charges financières de la dette						102,86	96,05	116,77	123,40	110,46	117,21
Dépenses de personnel		96,56	99,67	99,56	99,81	99,75	98,61	99,80	99,91	99,95	99,71
Dépenses d'acquisitions de biens et services (dépenses de fonctionnement)		98,98	83,92	95,97	97,46	96,43	96,94	95,78	94,43	98,39	95,40
Dépenses de transferts courants		98,87	90,67	99,30	99,12	98,62	97,35	91,07	94,29	98,22	99,01
Dépenses en atténuation des recettes						9,25	84,65	71,30	91,18	100,00	70,10
Dépenses en capital		76,91	64,30	66,76	77,39	68,30	72,55	73,33	86,22	85,70	88,19
Investissements exécutés par l'Etat		76,06	63,95	66,83	77,16	68,02	72,05	73,67	85,51	85,55	88,15
Part Etat		99,32	67,57	98,64	96,69	96,13	97,33	96,16	94,12	93,25	93,84
Subvention		55,55	63,04	47,22	47,18	23,40	37,15	25,74	67,86	70,23	77,68
Prêt		44,69	52,13	34,27	76,84	31,90	34,52	66,04	84,90	78,99	71,28
Transferts en capital		96,70	93,08	61,08	100,00	81,81	87,18	25,85	94,91	100,00	98,60
Dépense globale		87,65	83,93	88,55	93,30	85,85	88,85	90,32	94,87	95,42	96,15

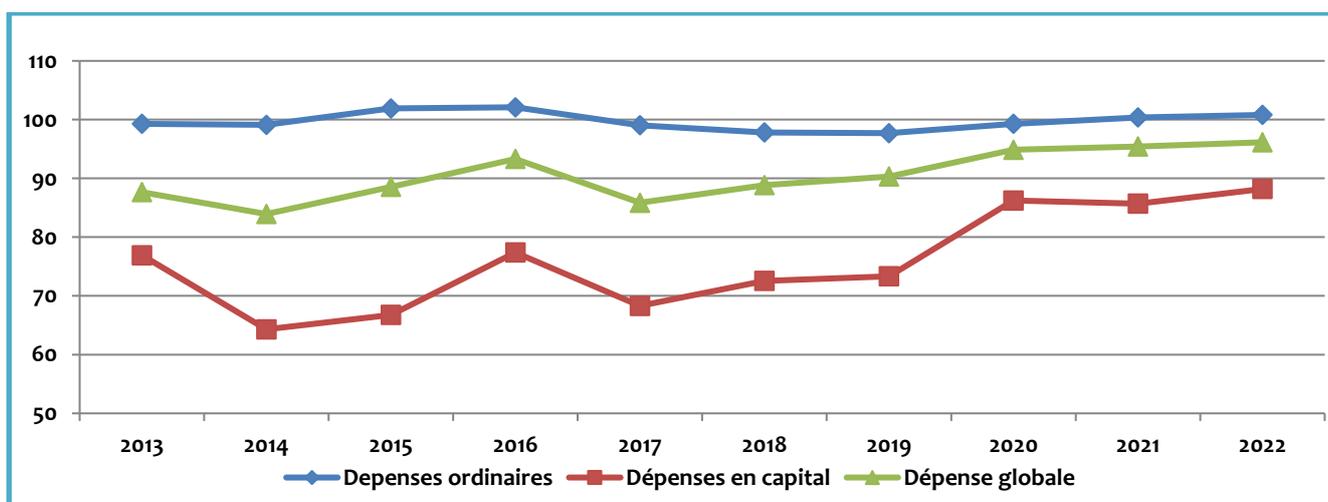
Source : DGB/DISB

Graphique 25 : Evolution de l'exécution budgétaire de 2013 à 2022 par grande nature (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 26 : Evolution du taux d'exécution des dépenses totales par grande nature de 2013 à 2022 (En %)



Source : DGB/DISB

II.1.1 Dépenses ordinaires

Le niveau d'exécution des dépenses ordinaires enregistre une tendance à la hausse entre 2013 et 2022 avec un taux de croissance annuel moyen de 8,82%. En effet, le niveau d'exécution de ces dépenses est passé de 907,03 milliards de FCFA en 2013 à 1 940,17 milliards de FCFA en 2022, soit une progression globale de 113,90%.

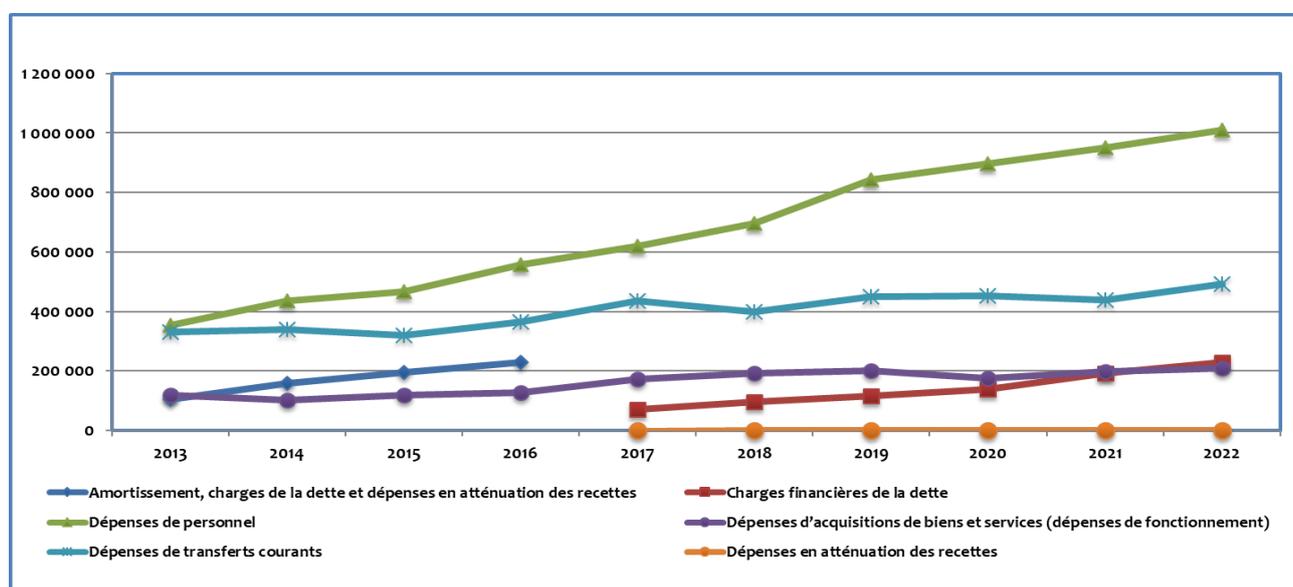
Le taux global d'exécution des dépenses ordinaires a connu des variations plus ou moins stables avec une moyenne de 99,74%.

Il est à noter qu'en 2015 (101,91%), 2016 (102,10%), 2021 (100,37%) et 2022 (100,80%), les taux d'exécution des dépenses ordinaires ont franchi le cap de 100% en lien essentiellement avec les dépenses relatives à la dette dont les crédits sont évaluatifs.

En ce qui concerne les dépenses de personnel sur la période de 2013 à 2022, leur taux d'exécution moyen est de 99,33%. Quant aux taux d'exécution des dépenses d'acquisitions de biens et services et de transferts courants, ils se sont établis respectivement en moyenne à 95,37% et 96,65%.

Entre 2021 et 2022, le taux d'exécution des dépenses ordinaires est passé de 100,37% à 100,80%, soit une amélioration de 0,44 point de pourcentage.

Graphique 27 : Evolution du niveau d'exécution des composantes des dépenses ordinaires de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

II.1.2 Dépenses en capital

Le niveau d'exécution des dépenses en capital est passé de 761,88 milliards de FCFA en 2013 à 994,20 milliards de FCFA en 2022, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,00%. Le taux de variation globale entre 2013 et 2022 est de 30,49%.

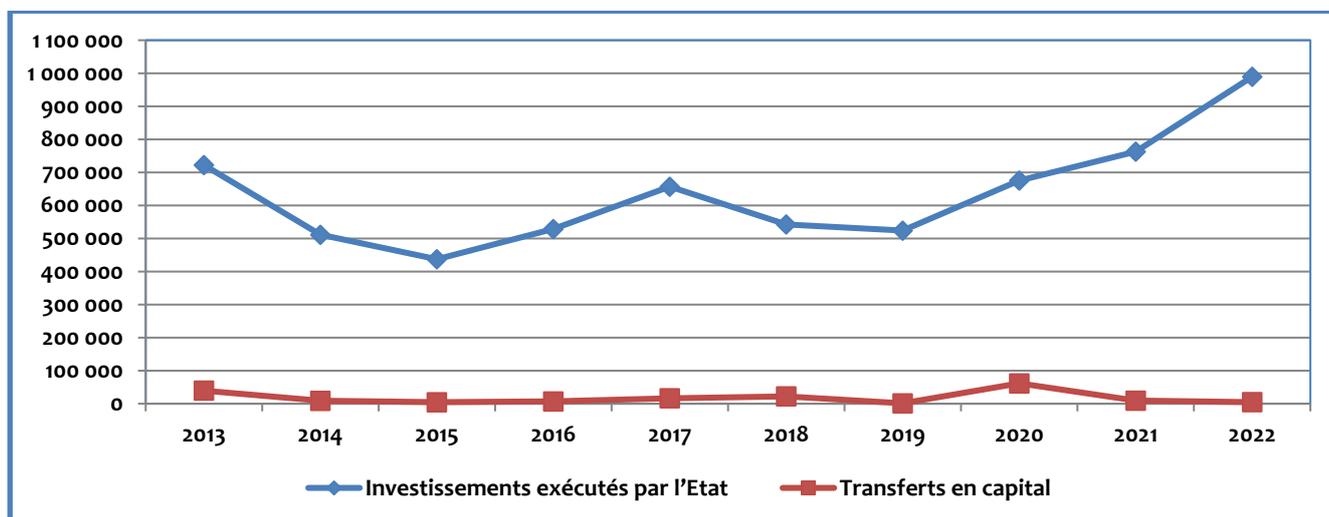
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Le taux global d'exécution desdites dépenses a évolué de façon erratique sur la période avec une tendance haussière à partir de 2017. Le taux moyen d'exécution de ces dépenses est estimé à 75,97%. Le taux d'exécution le plus élevé est enregistré en 2022 (88,19%) et le plus faible en 2014 (64,30%). Le taux enregistré en 2014 est lié au contexte sociopolitique marqué par l'insurrection populaire survenue au dernier trimestre de l'année.

L'analyse par sous composante des dépenses en capital montre que les dépenses d'investissements exécutées par l'Etat affichent un taux d'exécution moyen de 75,69% sur la période 2013-2022 tandis que celui des dépenses de transferts en capital est à 83,92%.

Sur les deux dernières années, le taux d'exécution des dépenses en capital est passé de 85,70% en 2021 à 88,19% en 2022, soit une hausse de 2,49 points de pourcentage imputable aux investissements exécutés par l'Etat (+2,60 points de pourcentage).

Graphique 28 : Evolution du niveau d'exécution des composantes des dépenses en capital de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

II.1 EXECUTION DE DEPENSES DE TRANSFERTS PAR BENEFICIAIRES

Sur la période 2013-2022, le volume des dépenses exécutées au titre des transferts a augmenté de 126,28 milliards de FCFA, passant de 369,81 milliards de FCFA en 2013 à 496,09 milliards de FCFA en 2022, soit une augmentation en valeur relative de 34,15%.

Le taux d'exécution moyen sur la période pour l'ensemble des dépenses de transferts s'est établi à 95,98%.

De 2021 à 2022, le taux d'exécution par bénéficiaires de transferts est passé de 98,25% à 99,01%, soit une amélioration de 0,75 point de pourcentage imprimée par l'ensemble des transferts à l'exception des « institutions financières » (-1,40 point) et des « autres bénéficiaires » (-19,64 points).

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Tableau 11 : Evolution de l'exécution budgétaire par bénéficiaire de transferts de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)

Code	Libellé	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
001	Services publics	237 493	235 964	245 476	268 177	210 515	249 193	258 620	290 492	297 446	284 380
002	Ménages	6 464	6 079	6 144	14 313	95 580	68 443	136 388	130 596	78 880	155 662
003	Institutions financières	62 602	78 259	54 053	64 347	16 906	22 614	1 307	1 693	9 548	4 827
004	Entreprises / organismes non financiers	35 544	4 213	1 625	3 141	86 172	61 728	25 533	57 908	23 680	21 658
005	Organisations / Organismes internationaux	17 277	15 246	10 114	10 241	1 431	4 575	17 735	14 015	17 785	23 289
006	Autres bénéficiaires	10 429	9 478	8 164	12 659	42 260	14 031	11 580	19 472	21 437	6 270
TOTAL		369 810	349 239	325 577	372 878	452 864	420 584	451 163	514 177	448 777	496 087

Source : DGB/DISB

Tableau 12 : Evolution du taux d'exécution budgétaire par bénéficiaire de transferts de 2013 à 2022 (En %)

Code	Libellé	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
001	Services publics	99,99	88,56	99,43	98,95	98,19	93,29	97,12	99,35	98,02	99,03
002	Ménages	100,00	93,76	97,53	98,68	99,82	99,97	81,82	97,02	98,89	99,80
003	Institutions financières	98,57	98,50	95,80	100,00	82,15	68,77	25,85	33,87	100,00	98,60
004	Entreprises / organismes non financiers	98,73	96,30	59,10	100,00	100,00	100,00	100,00	82,83	99,58	99,93
005	Organisations / Organismes internationaux	82,15	86,88	98,45	97,92	88,62	64,31	99,36	99,82	97,16	99,84
006	Autres bénéficiaires	100,00	89,25	100,00	100,00	95,75	92,88	65,67	67,34	97,86	78,23
TOTAL		98,63	90,73	98,42	99,14	97,89	92,96	90,41	94,37	98,25	99,01

II.2 DEPENSES SPECIFIQUES

II.2.1 Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté

Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme celles identifiées dans le budget en collaboration avec le Fonds Monétaire International (FMI) afin de contribuer aux objectifs de réduction de la pauvreté. Ces dépenses s'inscrivent en droite ligne avec le plan d'action humanitaire de la transition.

Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont passées de 367,21 milliards de FCFA en 2013 à 456,75 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse globale de 89,54 milliards de FCFA en valeur absolue et 24,38% en valeur relative. Le taux de croissance annuel moyen sur la période 2013-2022 est de 0,26%. L'année 2016 enregistre la plus forte variation annuelle avec un taux de 34,25%. Cette croissance est imputable à l'augmentation des dépenses sociales exécutées par les ministères en charge de l'éducation nationale (+46,11%), de la santé (+29,65%) ainsi que par celui en charge de l'eau et de l'assainissement (+100,00%).

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

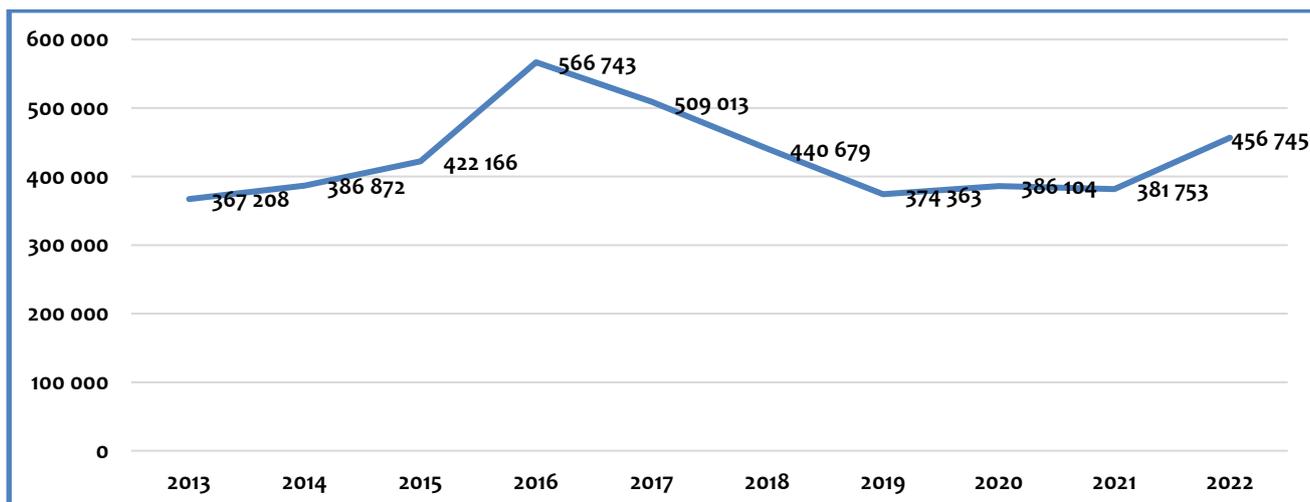
Tableau 13 : Évolution de l'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)

SECT	LIB_SECTION	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
01	Présidence du Faso					8 613	5 715	5 286	5 303	6 700	5 822
03	Primature										1 554
09	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité										23
10	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	4 351	2 412	1 866	1 154	804	590	2 234	651	2 046	3 291
11	Ministère des Armées et des Anciens Combattants										30
14	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement		518	1 043	44					0	1 210
17	17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la					795	1 083	2 928	1 478	3 302	3 144
18	Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	113		36	33	184	300	318	2 000	2 500	13
19	Ministère de la Promotion de la Femme	1 450	1 400	1 356	998					0	1 916
20	Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi										7 792
21	Ministère de la Santé	111 524	100 856	116 615	151 195	99 904	101 356	100 291	121 849	99 771	130 730
22	22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille	14 825	11 036	11 554	12 577	3 687	3 680	5 680	17 610	9 263	10 665
23	Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	145 417	185 700	188 390	275 264	54 341	54 430	55 603	49 855	61 838	71 414
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation					67 841	65 026	75 602	61 218	71 793	71 350
25	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat					402	1 110	1 016	1 473	1 701	1 500
26	Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	641	944	1 058	586					0	2 004
27	Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation	48 478	35 888	71 365	48 560	56 251	43 390	31 425	31 524	32 142	45 939
28	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	13 376	13 015	7 701	16 666	8 090	7 636	7 807	8 295	3 943	0
29	Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique	5 870	8 041	7 707	9 672	5 115	4 495	6 244	5 720	6 245	581
30	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	7 592	8 994	666	7 888	59 436	53 859	6 003	3 309	1 332	6 270
32	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière					731	1 231	795	879	2 436	1 271
37	Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	12 548	18 065	12 810	15 789	12 139	7 620	7 595	10 380	8 173	0
38	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville					781	761	877	233	1 563	446
42	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement			0	26 318	72 818	47 146	26 067	25 639	36 403	49 276
98	Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales					57 082	41 251	38 593	38 687	30 602	40 507
99	Dépenses Communes Interministérielles	1 024		0	0					0	0
TOTAL		367 208	386 872	422 166	566 743	509 013	440 679	374 363	386 104	381 753	456 745

Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Graphique 29 : Evolution de l'exécution budgétaire des dépenses sociales de réduction de la pauvreté de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

II.2.2 Secteurs prioritaires

L'analyse des secteurs prioritaires porte, d'une part sur les secteurs sociaux (santé et éducation) et d'autre part sur les secteurs de croissance de l'économie (secteur de soutien à l'économie, secteur du développement rural ainsi que le secteur des infrastructures et des routes). Il s'agit d'évaluer les efforts consentis par le gouvernement en termes de crédits budgétaires alloués à ces secteurs conformément aux engagements pris avec les partenaires techniques et financiers. Les parts budgétaires sont calculées sur la base des prévisions du « budget de référence ¹ » de la loi de finances initiale.

Le tableau suivant indique l'évolution de la part des secteurs prioritaires dans le budget de l'Etat de 2013 à 2022.

Tableau 14 : Evolution de la part des secteurs prioritaires dans le budget de l'Etat de 2013 à 2022 (En%)

		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Part du budget allouée aux secteurs sociaux (IP13)											
Ministère de la Santé	Cible	12,50	12,50	12,70	12,70	12,70	12,70	12,70	12,70	12,70	12,70
	Réalisation	12,62	12,69	12,10	12,30	11,39	10,74	13,65	12,67	13,52	13,89
Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	Cible	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60
	Réalisation	16,12	15,86	17,40	20,10	19,39	19,79	26,93	24,93	25,39	25,41
Part des dépenses d'investissement allouées aux secteurs de croissance (IP13bis)											
Secteur de soutien à l'économie	Cible	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
	Réalisation	22,26	21,12	21,33	26,58	28,53	28,35	19,11	24,74	20,89	17,69
Secteur du Développement rural	Cible	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00
	Réalisation	22,73	22,58	27,38	25,00	21,24	24,08	15,33	17,22	16,87	16,50
Secteur des Infrastructures et des routes	Cible	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
	Réalisation	11,80	9,89	12,37	19,13	15,32	18,04	13,25	15,75	12,03	7,46

Source : DGB/DPB

¹ C'est le budget global hors réserve de précaution, dette, financements extérieurs, contrepartie, subventions aux hydrocarbures, surcoûts des investissements, PC/PCS et transferts en capital

II.2.2.1 Les secteurs sociaux

 **Secteur de la Santé**

Dans la présente analyse, la part du budget de l'Etat allouée au secteur de la santé prend en compte le budget du ministère de la santé et les dépenses de santé inscrites à la section 98 « Transferts des ressources aux collectivités territoriales ». A ce titre, les engagements pris par le gouvernement consistaient à allouer au moins 12,50% du budget à ce secteur sur la période de 2013 à 2014. A partir de 2015, cette cible est passée à un niveau plancher de 12,70% du budget. Sur l'ensemble de la période, ces engagements ont été tenus pour les années 2013, 2014, 2019, 2021 et 2022 avec des parts respectives de 12,62% ; 12,69% ; 13,65% ; 13,52% et 13,89%.

La part du budget consacrée au secteur de la santé au titre de l'exercice budgétaire 2022 est de 13,89% pour une cible de 12,70%, soit un respect de l'engagement. Cette part a connu une hausse de 0,37 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2021 qui était de 13,52%.

 **Secteur de l'Education**

L'analyse de la part du budget allouée à ce secteur intègre le budget du ministère en charge de l'éducation nationale et les dépenses d'éducation inscrites à la section 98 « Transferts des ressources aux collectivités territoriales ». Selon les engagements pris avec les partenaires techniques et financiers, la cible était de 15,60% sur la période 2013-2022. De la mise en œuvre de cet engagement, il ressort que la part du budget de l'Etat effectivement allouée à ce secteur est restée conforme à la norme sur l'ensemble de la période avec une part comprise entre 15,86% (2014) et 26,93% (2019).

La part du budget consacrée au secteur de l'éducation au titre du budget 2022 était de 25,41%, soit un dépassement de la cible avec un écart de 9,81 points. Elle a connu une amélioration de 0,02 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2021 qui était de 25,39%.

II.2.2.2 Secteurs de croissance de l'économie

 **Secteur de soutien à l'économie**

Le secteur de soutien à l'économie regroupe les ministères en charge des finances, du commerce, de l'énergie, des infrastructures, de l'économie numérique et des transports.

La part des investissements à allouer à ce secteur devrait se situer à au moins 10% du budget des investissements entre 2013 et 2022 selon les engagements pris par le gouvernement. Cet engagement est respecté sur l'ensemble de la période. Le plus fort taux est enregistré en 2017 avec 28,53% du budget alloué à ce secteur et le plus bas en 2022 avec une proportion de 17,69%.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Entre 2021 et 2022, cette part a diminué de 3,20 points de pourcentage passant de 20,89% à 17,69%.

Secteur du Développement rural :

Le secteur du développement rural regroupe les ministères en charge de l'agriculture, des ressources animales, de l'environnement ainsi que celui de l'eau et de l'assainissement. Afin de favoriser la croissance économique dans ce secteur, l'Etat s'est engagé à y affecter au moins 20% des dépenses d'investissements sur la période sous revue. Cet engagement a été tenu sur l'ensemble de la période excepté 2019-2022. Ce non-respect de l'engagement pourrait s'expliquer en partie par le contexte sécuritaire qui a entraîné des difficultés dans l'exécution de certaines dépenses dans les zones à forts défis sécuritaires et a amené le gouvernement à réviser ses priorités.

En 2022, il est ressorti une régression de la part du budget allouée audit secteur par rapport à 2021 de 0,37 point de pourcentage, passant de 16,87% (2021) à 16,50% (2022).

Secteur des infrastructures et des routes :

Le secteur des infrastructures et des routes regroupe les ministères en charge des infrastructures, de l'économie numérique et de l'urbanisme. La part des investissements allouée à ce secteur de 2013 à 2022 est supérieure à la cible de 15% pour les années 2016, 2017, 2018 et 2020 avec des valeurs respectives de 19,13% ; 15,32% ; 18,04% et 15,75%.

Sur les deux dernières années, la part des investissements allouée à ce secteur affiche une baisse de 4,57 points de pourcentage.

II.2.3 Dépenses du secteur de la sécurité et de la défense

Dans la présente analyse, la part du budget allouée au secteur de la sécurité et de la défense prend en compte les budgets des ministères en charge de la sécurité et de la défense, de l'agence nationale de renseignement (ANR) ainsi que certaines dépenses spécifiques.

L'analyse de la part du budget allouée à ce secteur sur la période 2013-2022 fait ressortir une évolution erratique marquée par une tendance à la hausse à partir de 2017 avec notamment un pic en 2019 (20,87%) en lien avec la mise en œuvre de la loi de programmation militaire. La part allouée au ministère en charge de la sécurité se chiffre en moyenne à 5,80% sur la période et celle en charge de la défense est de 9,87%.

Entre 2021 et 2022, la part du budget allouée à ce secteur a connu une hausse de 0,10 point de pourcentage pour s'établir à 20,27%.

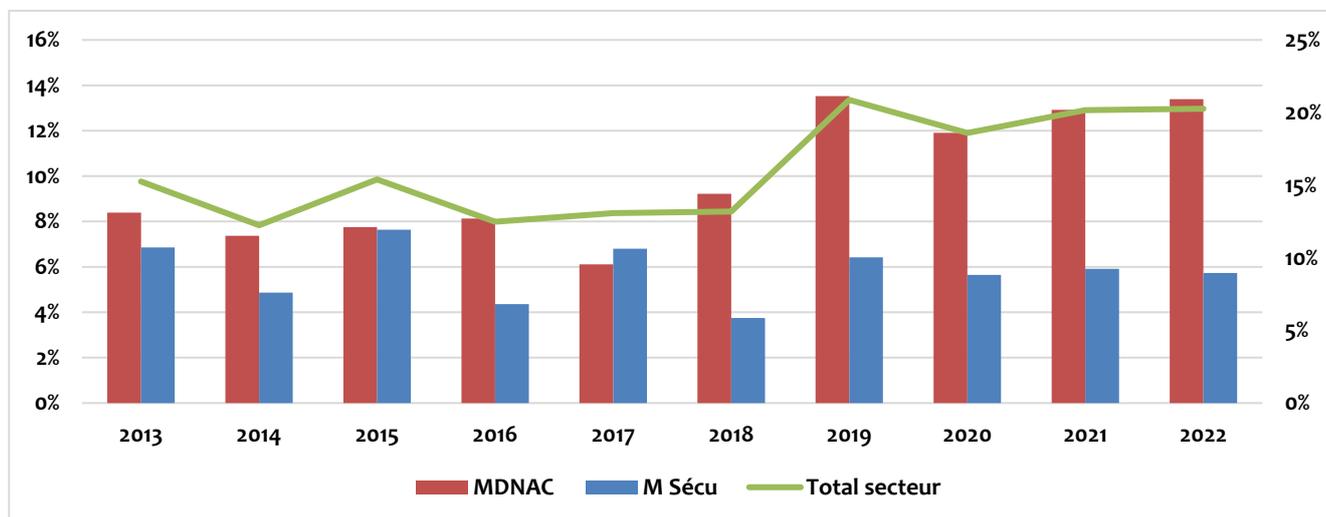
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Tableau 15 : Evolution des parts budgétaires allouées au secteur de la sécurité et de la défense de 2013 à 2022 (En %)

SECTEUR	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
M Sécu	6,85%	4,87%	7,64%	4,36%	6,80%	3,75%	6,42%	5,65%	5,91%	5,73%
MDNAC	8,39%	7,37%	7,75%	8,13%	6,11%	9,22%	13,53%	11,90%	12,92%	13,39%
Total secteur	15,25%	12,24%	15,39%	12,49%	13,07%	13,18%	20,87%	18,59%	20,17%	20,27%

Source : DGB/DPB et DGB/DISB

Graphique 30 : Evolution de la part du budget allouée au secteur de la sécurité et de la défense de 2013 à 2022 (En %)



Source : DGB/DISB

II.2.4 Dépenses allouées à la gratuité des soins

Selon le document de présentation de la politique de gratuité des soins au Burkina Faso, cette politique est destinée essentiellement à réduire les obstacles financiers et à améliorer l'accès aux services de santé reproductive pour les femmes (mères et enceintes) et les enfants de moins de 5 ans. Ces exemptions de paiement direct des services de soins de santé essentiels s'inscrivent dans la ligne de l'engagement du pays en faveur de la couverture sanitaire universelle (CSU) et contribueront à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)². La mise en œuvre de cette politique est effective depuis l'exercice budgétaire 2017.

Les dépenses consacrées à cette thématique affichent une tendance à la hausse sur la période 2017-2022 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 11,36% et un volume annuel moyen de 25,29 milliards de FCFA. Ces dépenses ont été entièrement exécutées sur la période.

Sur les deux dernières années, ces dépenses ont baissé de 4,77 milliards de FCFA, passant de 32,39 milliards de FCFA en 2021 à 27,62 milliards de FCFA en 2022. Elles ont servi à la prise en charge de la mise en œuvre de la stratégie de gratuité des soins et celle de la planification familiale.

² Présentation de la politique de Gratuité au Burkina Faso, ThinkWell et RESADE, septembre 2020

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Tableau 16 : Evolution des prévisions et de l'exécution de dépenses allouées à la gratuité des soins de 2017 à 2022 par programme et par activité (En millions de FCFA)

NATURE DE DEPENSES	2017		2018		2019		2020		2021		2022	
	CP	Exéc										
055-Offre de soin	16 126	16 126	20 626	20 626	26 099	26 099	28 708	28 708	32 394	32 394	27 522	27 522
0550502-Assurer la mise en œuvre de la stratégie de la gratuité des soins	16 126	16 126	20 626	20 626	26 099	26 099	28 708	28 708	32 394	32 394	27 522	27 522
056-Santé publique	0	0	0	0	0	0	150	150	0	0	100	100
0560309-Assurer la mise en œuvre de la gratuité planification familiale	0	0	0	0	0	0	150	150	0	0	100	100
Total général	16 126	16 126	20 626	20 626	26 099	26 099	28 858	28 858	32 394	32 394	27 622	27 622

Source : DGB/DISB

II.2.5 Dépenses liées aux exonérations de marchés, aux remboursements de crédits TVA et aux subventions aux hydrocarbures

Cette partie porte sur l'analyse des dépenses consacrées aux exonérations de marchés, aux remboursements de crédits TVA et aux subventions aux hydrocarbures.

Exonérations des marchés.

Les dépenses allouées aux exonérations de marchés affichent une tendance baissière sur la période 2013-2022 avec un taux d'accroissement annuel moyen négatif de 1,47%. Ces dépenses ont atteint leur niveau le plus élevé en 2014 (32,51 milliards de FCFA) tandis que le plus faible niveau est observé en 2018 (10,0 milliards de FCFA). Le taux d'exécution de ces dépenses est de 100% sur l'ensemble de la période.

Sur les deux dernières années, les dépenses relatives aux exonérations des marchés sont restées constantes avec un montant de 21,0 milliards de FCFA.

Remboursements des crédits TVA

Sur la période 2013-2022, l'évolution des dépenses allouées aux remboursements de crédits TVA enregistre un taux d'accroissement annuel moyen de 10,41%. Il convient toutefois de noter que ces dépenses ont évolué en dents de scie sur la sous-période 2013-2016 et de façon continue à la hausse à partir de 2019. Ces dépenses ont atteint leur niveau le plus élevé en 2022, soit 99,41 milliards de FCFA. Il est à noter qu'aucune prévision n'a été faite en 2017. Le taux d'exécution de ces dépenses est resté supérieur à 94% sur l'ensemble de la période sauf en 2018 où le taux d'exécution est nul. Sur les deux dernières années, les dépenses de remboursement de crédits TVA ont presque doublé, passant de 49,89 milliards de FCFA à 99,41 milliards de FCFA, soit une variation de 99,28%. Quant au taux d'exécution, il s'est établi à 99,41% (2022) en baisse de 0,36 point de pourcentage.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

✚ Subventions aux hydrocarbures

Sur la période sous revue, les dépenses allouées aux subventions aux hydrocarbures ont évolué de façon erratique avec un taux d'accroissement annuel moyen de 11,98%. Ces dépenses ont atteint leur niveau le plus élevé en 2022 (105,00 milliards de FCFA) tandis que leur niveau le plus faible est observé en 2015, 2018 et 2021 (30,00 milliards de FCFA).

Sur les deux dernières années, ces dépenses ont connu une hausse de 75,00 milliards de FCFA, passant de 30,00 milliards de FCFA en 2021 à 105,00 milliards de FCFA en 2022. Cela s'expliquerait par l'accroissement de la subvention de l'Etat pour supporter les fluctuations des prix des hydrocarbures et la prise en charge des arriérées d'hydrocarbures de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY).

Tableau 17 : Evolution des prévisions et de l'exécution de dépenses liées aux exonérations de marchés, aux remboursements de crédits TVA et aux subventions aux hydrocarbures de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)

Année	NATURE DE DEPENSES								
	Exonération des marchés			Remboursements des crédits TVA			Subvention aux hydrocarbures		
	Prévision	Exécution	Taux (en %)	Prévision	Exécution	Taux (en %)	Prévision	Exécution	Taux (en %)
2013	24 000	24 000	100,00	41 009	41 000	99,98	37 913	37 913	100,00
2014	32 507	32 507	100,00	73 525	73 350	99,76	32 300	32 300	100,00
2015	30 000	30 000	100,00	51 016	50 500	98,99	30 000	30 000	100,00
2016	11 000	11 000	100,00	60 500	60 500	100,00	44 898	44 898	100,00
2017	15 000	15 000	100,00	0	0		50 000	50 000	100,00
2018	10 000	10 000	100,00	48 106	0	0,00	30 000	30 000	100,00
2019	25 000	25 000	100,00	45 265	42 908	94,79	102 538	85 000	82,90
2020	21 000	21 000	100,00	50 000	48 878	97,76	55 000	55 000	100,00
2021	21 000	21 000	100,00	50 000	49 888	99,78	30 000	30 000	100,00
2022	21 000	21 000	100,00	100 000	99 414	99,41	105 000	105 000	100,00

Source : DGB/DISB

II.2.6 Ressources transférées aux collectivités territoriales

L'analyse de la part du budget transférée aux Collectivités Territoriales (CT) prend en compte les ressources liées aux compétences transférées, les autres appuis à la décentralisation et les structures d'appui à la décentralisation.

Sur la période sous revue, ce ratio a connu une évolution irrégulière, avec une moyenne de 11,81%.

Le niveau le plus élevé est observé en 2022 (15,53%), tandis que le plus faible est observé en 2016 (9,12%).

Sur les deux dernières années, ce ratio a augmenté de 0,26 point de pourcentage pour atteindre 15,53% en 2022, dépassant ainsi l'objectif de transfert fixé à 15,00% pour cette année.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2022

Tableau 18 : Evolution des ressources transférées aux collectivités territoriales de 2013 à 2022 (En millions de FCFA et en %)

LIBELLE	2013	2014	2015	2016	2 017	2018	2019	2020	2021	2022
Ressources liées aux compétences transférées	23 877	21 848	11 217	15 082	57 158	51 407	39 070	39 469	42 862	41 287
Autres appuis à la décentralisation	102 893	94 531	110 570	84 500	197 797	178 565	101 414	172 374	265 471	290 706
Structures d'appui à la décentralisation	576	981	743	696	789	2 020	2 259	3 564	2 226	938
Total des appuis financiers de l'Etat à la décentralisation	127 346	117 360	122 530	100 278	255 744	231 992	142 743	215 407	310 559	332 932
Part du budget transférée aux collectivités territoriales	12.15%	9.48%	9.21%	9.12%	14.03%	12.39%	9.21%	11.68%	15.27%	15.53%

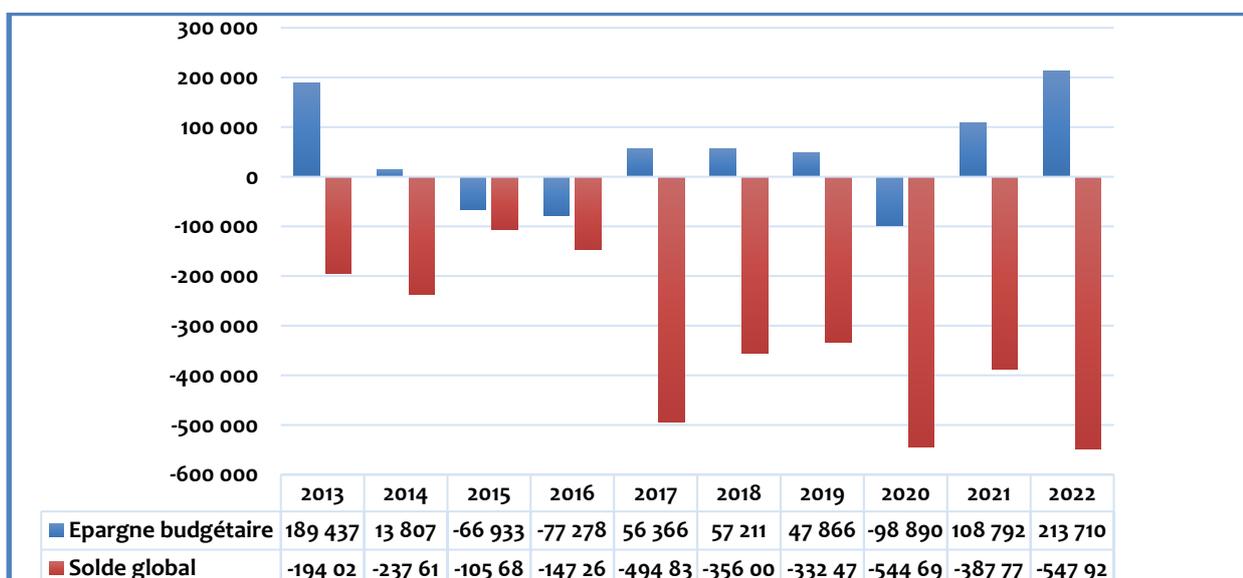
Source : DGB/DTFCT

C. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES SOLDES BUDGETAIRES

L'analyse de l'évolution des soldes budgétaires concerne l'épargne budgétaire et le solde global. L'épargne budgétaire mesure la capacité du gouvernement à financer ses investissements sur ressources propres. Elle représente la différence entre les recettes ordinaires et les dépenses ordinaires. Le solde global est la différence entre les recettes totales et les dépenses totales. Sur la période 2013-2022, l'année 2022 enregistre le niveau le plus élevé de l'épargne budgétaire avec un montant de 213,71 milliards de FCFA. Des déficits ont été enregistrés en 2015, 2016 et 2020 pour des montants respectifs de 66,93 milliards de FCFA ; 77,28 milliards de FCFA et 98,89 milliards de FCFA.

Quant au solde global, il est structurellement déficitaire sur la période 2013-2022 et atteint son niveau le plus important en 2022 pour un montant de 547,93 milliards de FCFA.

Graphique 31 : Evolution des soldes budgétaires de 2013 à 2022 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB